

www.e-rara.ch

Les quarante-huit quartiers de Paris

Girault de Saint-Fargeau, Pierre Augustin Eusèbe

Paris, 1846

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 40058

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-88702>

Il n'est aucune ville sur laquelle on ait autant écrit que sur Paris; [...].

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

LES QUARANTE-HUIT QUARTIERS DE PARIS,

HISTOIRE POLITIQUE, BIOGRAPHIQUE ET ANECDOTIQUE

DES RUES, DES PALAIS, DES HOTELS ET DES MAISONS DE PARIS,

COMPLÈMENT INDISPENSABLE

DE SAUVAL, DE DULAURE ET DE TOUS LES HISTORIENS DE PARIS.

Il n'est aucune ville sur laquelle on ait autant écrit que sur Paris ; cependant, quelque volumineuse que soit la bibliographie de cette ville (bibliographie qui ne comporte pas moins de douze cents ouvrages formant plus de trois mille cinq cents volumes), on est loin, nous ne dirons pas d'avoir épuisé, mais d'avoir seulement effleuré la partie la plus intéressante de l'histoire de cette grande capitale, celle concernant les divers quartiers de Paris où se sont passés des événements remarquables, et les localités qui ont été habitées à diverses époques par des personnages célèbres ou fameux.

Qui sait en effet aujourd'hui où vécurent, où habitèrent, où moururent l'historien Philippe de Commines, le président Jeannin, le chancelier de l'Hôpital, Juvénal des Ursins, le grand Corneille, Racine, Molière, Regnard, Ninon, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Saint-Lambert, Bailly, Condorcet, Mirabeau, Tallien, Lafayette, Benjamin Constant, Lamarque, Casimir Périer, et tant d'autres ? Qui connaît la modeste chambre où le prince de la Paix, aux pieds de qui fut pendant si longtemps toute la grandesse d'Espagne, vécut pendant plusieurs années, n'ayant pour tout domestique qu'une vieille femme de ménage ? Qui connaît la place où, au milieu de la nuit, Louis XVI, prêt à partir pour Varennes, attendit si impatientement, pendant deux heures, la reine qui s'était égarée sur la rive gauche de la Seine, au lieu de se diriger vers le lieu du rendez-vous assigné sur la rive droite ? Qui n'a pas passé cent fois devant la porte d'un hôtel de la rue de la Victoire, sans savoir que de là Bonaparte sortit le matin du 18 brumaire, pour aller à St-Cloud jouer sa gloire et sa vie contre la puissance consulaire ? Qui peut indiquer les rues, les hôtels où se tenaient les bureaux d'esprit de M^{me} Geoffrin, de M^{me} Dudeffaud, de M^{me} de Tencin, de M^{me} Fanny de Beauharnais, de M^{me} de Staël, de M^{me} Tallien, de M^{me} Récamier, et autres ? Qui sait où était le fameux cabaret de la Pomme-de-pin, où se rassemblaient, une fois par semaine, les quatre plus grands poètes du siècle de Louis XIV : Molière, Racine, Boileau et Lafontaine ? Qui sait où était le restaurant fréquenté par les joyeux convives de l'ancien caveau ; où tenaient leurs séances les membres du caveau moderne, et ceux des dîners du Vaudeville ? Dans quelle histoire trouve-t-on indiqué chronologiquement des détails historiques et circonstanciés sur les victimes immolées aux halles de Paris, à la croix du Trahoir, sur la place de Grève, sur la place de la Révolution, sur la place du Carrousel, à la barrière du Trône, etc., etc. ? Que sont devenus et dans quels lieux étaient situés les jardins Beaujon, Marbeuf, Frascati, les deux Tivolis, Paphos, Idalie, etc., etc. ?

Dans notre France, si oublieuse des faits passés, on indiquerait à peine aujourd'hui avec certitude où furent commis les crimes de Jean Chatel, de Ravailiac, de Louvel, de Fieschi ; où furent sacrifiés Ney et Labédoyère ; peu de personnes savent où siégeait le redoutable tribunal ré-

volutionnaire, où habitaient Fouquier Tinville, Amar, Marat, Danton, Camille Desmoulins, Charlotte Corday, M^{me} Roland, etc., etc., etc. ; où s'assemblait le terrible comité de salut public ; où siégeait la convention, où se tenaient les clubs des jacobins, des cordeliers, de la bouche-de-fer, etc., etc., etc.

Ces faits, et mille autres que nous aurons occasion de signaler en parcourant les quarante-huit quartiers de Paris, sont ou totalement inconnus, ou entièrement oubliés, et c'est tout au plus s'il en est resté quelques traces dans la mémoire des érudits. L'étranger et le Parisien lui-même les ignorent, et ils ne se doutent guère que, dans une course de moins d'une demi-heure, ils peuvent faire un cours d'histoire ancienne ou contemporaine des plus intéressants. Cela n'a rien d'étonnant, cependant, car, à quelques exceptions près, dans toutes les Histoires de Paris, on s'est beaucoup plus occupé de faits généraux que de détails particuliers. Dulaure nous a initiés aux infamies de la police, aux désordres des moines et des nonnes, nous a dévoilé les turpitudes des grands seigneurs et des grandes dames des siècles antérieurs à la révolution ; Sainte-Foix a soulevé un coin du rideau derrière lequel se sont passés certains événements ; quelques auteurs d'une moins grande renommée ont jeté çà et là dans leurs ouvrages sur Paris des anecdotes plus ou moins intéressantes. Mais aucun écrivain ne s'est occupé jusqu'à ce jour d'explorer méthodiquement, par arrondissement et par quartier, toute la superficie de la capitale ; aucun n'a entrepris d'en parcourir toutes les rues, ne s'est astreint à s'arrêter sur chaque place, à chaque carrefour, devant chaque maison, pour en interroger les souvenirs et en raconter l'histoire. Cette tâche, nous essayons aujourd'hui de l'accomplir en publiant le résultat de vingt-cinq années de recherches et d'observations.

PARIS est l'une des plus grandes, des plus belles, des plus riches et des plus florissantes villes du monde ; c'est la première ville de l'Europe pour le nombre, la beauté et la variété de ses monuments publics ; la seconde pour la population, et la quatrième pour l'étendue.

Capitale de la France, résidence du chef de l'Etat, des ministres et des ambassadeurs. Siège de la chambre des pairs et de la chambre des députés, cette ville est aussi le chef-lieu du département de la Seine, de douze justices de paix ou cantons et de douze mairies. Elle est le siège des directions générales des différentes branches de l'administration, de la cour de cassation, de la cour des comptes, d'une cour royale (d'où ressortissent les tribunaux des départements de la Seine, de l'Aube, d'Eure-et-Loir, de la Marne et de Seine-et-Marne) ; d'un tribunal de 1^{re} instance et d'un tribunal de commerce ; d'un archevêché qui a pour suffragants les évêchés de Chartres, Meaux, Orléans, Blois et Versailles. Chef-lieu de la 1^{re} division militaire. Institut. Université. Académie universitaire. Facultés de médecine, de droit, des lettres, des sciences

et de théologie. Collèges royaux de Louis le Grand, Henri IV, Bourbon, Charlemagne, St-Louis. Ecole polytechnique. Ecole militaire. Ecoles spéciales des beaux-arts, des ponts et chaussées, des mines, d'application des ingénieurs-géographes, d'application du corps d'état-major, d'équitation. Conservatoire de musique. Athénée. Institution des sourds-muets. Bureau des longitudes. Archives du royaume. Chancellerie de la Légion d'honneur. Préfecture de police. Banque de France. Bourse et chambre de commerce. Conseil général des manufactures. Conseil de prud'hommes. Entrepôts réels des douanes. Mont-de-piété. Caisse d'amortissement. Hôtel des monnaies (lettre A). Société centrale d'agriculture. Société d'encouragement pour l'industrie nationale, et nombreuses sociétés savantes, etc., etc., etc. Bureau et relais de poste. Petite poste. Population 935,261 habitants, non compris la garnison et les étrangers résidant à Paris temporairement.

La position de *Lutetia*, capitale des *Parisii*, à Paris moderne, se trouve prouvée par les mesures de l'Itinéraire d'Antonin et de la Table de Peutinger, pour les routes qui s'y joignent en partant d'*Agedincum*, Sens, *Rotomagus*, Rouen, *Genabum*, Orléans. D'ailleurs les descriptions détaillées données dans les Commentaires de César, soixante ans avant J.-C.; celles de Strabon et celles de l'empereur Julien au IV^e siècle, jointes à une suite non interrompue de monuments historiques, ne laissent aucun doute sur la position de *Lutetia*, lors même qu'on serait privé du secours des mesures de Plin. Ptolémée, Ammien Marcellin et Zozime ont aussi fait mention de cette ville; mais elle fut peu considérable du temps des Romains, et *Agedincum*, Sens, a toujours été sa métropole jusque sous Louis XIII, qui, en 1622, en fit le siège d'un archevêché, et lui donna pour suffragants Meaux, Chartres, Blois et Orléans. — Dans les derniers temps de la puissance romaine, *Lutetia* prit le nom des *Parisii*, dont elle était la capitale, et de là est venu le nom moderne, Paris.

De toutes les villes des Gaules, Paris est une des plus anciennes. Les historiens s'accordent peu sur son origine; celle qui paraît la plus vraisemblable est l'émigration de quelques étrangers originaires de la Belgique, qui, sous le nom de *Parisii*, s'établirent sur les bords de la Seine, et occupèrent la plus grande des cinq îles que formait alors le fleuve, à l'endroit où est aujourd'hui la Cité. Cette île reçut le nom de *Lutèce* ou de *Lucotèce*, et n'avait pour défense que le cours de la Seine. Le gouvernement des habitants, comme ceux de tous les Gaulois de cette époque, était républicain, et il y a tout lieu de penser qu'ils formaient un peuple nombreux adonné à la pêche et à la navigation, brave et jaloux de son indépendance. — L'an 700 de la fondation de Rome (54 ans avant notre ère), la nation des *Parisii* figure pour la première fois sur la scène historique. Jules César, pressé par le besoin de continuer ses conquêtes, de renforcer sa cavalerie, convoqua dans un lieu, qu'il ne nomme pas, une assemblée générale des nations gauloises: celles des *Treviri*, des *Carnutes*, des *Senones*, n'y députèrent point, ce qui ayant mis obstacle aux projets du conquérant, il convoqua une nouvelle assemblée à Lutèce, forteresse des Parisiens, située dans une île de la Seine (lib. III), où se réunirent les principaux chefs des Gaulois. Quant au territoire occupé par les Parisiens, César dit « qu'ils étaient sur les confins des Senonais, avec lesquels, du souvenir des plus anciens, ils avaient fait alliance. » L'année suivante, presque toutes les nations gauloises se soulevèrent contre la tyrannie du conquérant romain; les Parisiens entrèrent dans cette ligue, et repoussèrent avec perte Labiénus, qui s'était présenté devant leur cité. Cet avantage ne fut pas de longue durée; Labiénus, maître des rives de la Seine, s'appretait à faire une descente dans l'île de la Cité, lorsque les Parisiens, voyant l'impossibilité de défendre leur position, mettent le feu à leurs habitations et se retirent sur les hauteurs voisines, où bientôt s'engage un combat terrible. Les Parisiens portent la mort dans les rangs des légions et combattent avec le courage que donne le désespoir, mais ils sont forcés de succomber devant le courage et la tactique des Romains; leur vieux général Camulogène est tué dans le combat, et n'a pas la douleur de voir ses compatriotes, ses fidèles compagnons d'armes, subir la loi du vainqueur.

César, devenu maître de Lutèce, fit rebâtir la ville, la fortifia de murailles, l'embellit de nombreux édifices, la ferma, dit-on, par deux tours

ou châteaux forts, placés à la tête de deux ponts de bois jetés sur la Seine à l'endroit où l'on voit aujourd'hui le Pont-au-Change et le Petit-Pont. — L'histoire ne parle plus ensuite des Parisiens ni de leur île. Lorsque Auguste, tenant les états de la Gaule, l'an 27 avant l'ère chrétienne, fit un nouveau partage des provinces, Lutèce se trouva comprise dans la province lyonnaise.

Pendant les cinq cent trente années que les Romains possédèrent cette ville, ils l'agrandirent au nord et en dehors de l'île, ce qui fit donner le nom de cité à l'ancienne ville; ils en firent la capitale des Gaules, où résidaient les gouverneurs, et y transportèrent la diète générale de cette province. Quelques empereurs mêmes y établirent leur séjour; Constantin et Constance la visitèrent. Julien y passa deux ou trois hivers, embellit ou même rebâtit le palais des Thermes, où il fut proclamé auguste en 360; il l'appelle sa chère Lutèce, décrit sa situation avec complaisance, vante la gravité de ses habitants, qui déjà faisaient mûrir sur les coteaux environnants les fruits de la vigne et du figuier: il paraît que ce fut vers ce temps que Lutèce reçut le titre de cité et le nom de *Parisii*. Valentinien y composa plusieurs des lois contenues dans son code; Gratien, son fils, y fit quelque séjour, et perdit près de ses murs, en 383, contre le tyran Maxime, une bataille qui lui coûta l'empire et la vie. A cette époque, Jupiter était honoré à Paris, à la pointe orientale de la Cité; Mars, à Montmartre; Isis, à Issy, et Mercure sur la montagne Ste-Genève. On présume que, vers l'an 245, saint Denis vint prêcher la foi chrétienne à Lutèce, et qu'il fut martyrisé avec ses compagnons sur la colline de Montmartre: une suite d'évêques, parmi lesquels on compte saint Marcel et saint Landry, lui succédèrent, et tout porte à croire que, dès le règne de Valentinien, on avait élevé sur une partie du terrain occupé aujourd'hui par Notre-Dame, une petite basilique dédiée à saint Etienne.

Childéric I^{er}, fils de Mérovée et chef des Francs, chassa les Romains de Paris en 465. Clovis, son fils, après la défaite de Syagrius devant Soissons, et sa conversion au christianisme, y établit le siège de son empire vers 509: sous son règne mourut sainte Geneviève, près du tombeau de laquelle il fit élever la basilique de St-Pierre et de St-Paul, nommée plus tard abbaye de Ste-Genève. — Quoique Paris fût alors une ville peu considérable, elle ne laissait pas toutefois d'être une place importante, puisque, dans le partage que les quatre enfants de Clovis firent des seigneuries que leur père avait laissées après sa mort, ils convinrent entre eux que Paris demeurerait neutre, sans appartenir à aucun des quatre, et que celui d'entre eux qui entreprendrait d'y entrer sans le consentement des trois autres, perdrait la part qu'il pouvait y prétendre.

A cette époque, Paris, circonscrit dans la Cité, avait une enceinte qui probablement datait de la fin du IV^e siècle. D'après les chartes et les diplômes, tout porte à croire que cette île était traversée par une voie se dirigeant du Petit-Pont, jeté sur le bras méridional de la Seine, au Grand-Pont, qui conduisait à la rive septentrionale. Cette voie suivait le terrain sur lequel fut bâti depuis le marché Palud jusqu'au lieu où viennent s'y joindre les rues St-Christophe et de la Calandre, puis, formant à gauche un angle presque droit, allait aboutir au Grand-Pont. A l'est se trouvait la cathédrale, la maison de l'église, le baptistère, l'école de l'hospice des pauvres matriculaires, qui, longtemps après, devint l'Hôtel-Dieu; l'enceinte où ces établissements étaient compris portait le nom romain d'*Atrium*. Au côté septentrional de l'île et sur une partie de l'emplacement du marché aux Fleurs s'élevait un édifice qu'un ancien chroniqueur nomme prison de Glaucin. Entre l'église cathédrale et le palais se trouvait la place du Commerce. L'île était environnée d'un mur d'enceinte avec deux portes: l'une au nord et l'autre au sud, communiquant avec les ponts.

En 524, Childebert prit le titre de roi de Paris, où il mourut en 558: on lui doit la fondation de l'église Notre-Dame, celle de l'abbaye St-Germain-des-Prés et de St-Germain-l'Auxerrois. Paris passa ensuite successivement sous la domination de Charibert, de Chilpéric, de Clotaire II, de Dagobert, et de la suite des rois fainéants qui furent déposés en 752 par le maire du palais Pepin le Bref. — Sous les princes de la première race, la langue latine fut remplacée par le langage celtique, les lois romaines par les coutumes saliques. Un dur servage pesa sur les

campagnes ; mais Paris eut toujours l'avantage d'être le patrimoine particulier des rois. Ses bourgeois conservèrent leur liberté, les privilèges de leur commerce sur la Seine, et leur administration municipale.

Les rois de la dynastie carlovingienne résidèrent peu à Paris. Charlemagne visita plus d'une fois cette ancienne capitale de Clovis, mais il n'en fit jamais son séjour habituel : toutefois son règne eut sur cette ville une heureuse influence. Il y établit, vers 779, avec l'assistance de ce qu'il y avait de moins ignorant parmi le clergé, une école où l'on enseignait à lire, à écrire, quelques éléments de calcul, et l'art, fort honoré alors, de chanter au lutrin.

Sous les faibles successeurs de ce monarque, Paris devint le patrimoine particulier de comtes héréditaires. En 845, les Normands, attirés par la richesse de cette capitale, de ses églises et de ses monastères, se précipitèrent dans la ville, pillèrent tout ce qu'on n'avait pu soustraire à leur rapacité et la livrèrent aux flammes. En 856, ces mêmes brigands débarquèrent dans la Neustrie vers le mois de décembre, s'avancèrent encore jusqu'à Paris, dont les habitants abandonnèrent de nouveau leurs habitations, qui furent encore réduites en cendres. — Les invasions normandes paraissant toujours imminentes, les grands vassaux firent élever dans leurs seigneuries des forteresses, qui cependant n'empêchèrent pas ces barbares de reparaitre à Paris en 861. Mais, comme cette ville avait été ruinée par leurs dernières incursions, ils furent peu satisfaits du butin qu'ils y firent, et conçurent le projet de piller les villes situées sur la haute Seine ; ils détruisirent le Grand-Pont qui s'opposait au passage de leurs barques, remontèrent le fleuve sans obstacle, entrèrent dans la Marne, saccagèrent en passant l'abbaye de St-Maur, et, se divisant ensuite, allèrent piller en même temps Meaux et Melun. Effrayés de ces calamités, les Parisiens entourèrent leur ville de tours et de bonnes fortifications qui n'étaient pas entièrement terminées lorsque les hordes normandes, fortes d'environ 30,000 hommes et commandées par Sigefride, s'arrêtèrent sous les murs de Paris. Les Parisiens se défendirent avec une constance, une ténacité que les Normands ne purent lasser, malgré la persistance et les efforts multipliés de leur mobile tactique. Une année entière de vaines tentatives n'avait point découragé la constance des assiégés ; mais cette même année, comble de souffrances et de privations, n'avait pu lasser la constance des assiégés. Les Normands, fatigués d'un si long siège, étaient sur le point de se retirer, lorsque Charles le Gros entra en négociations avec le chef normand et signa la plus honteuse capitulation qui jamais ait été conclue ! Le méprisable Charles consentit à payer aux barbares quatorze cents mares d'argent, à condition qu'ils lèveraient immédiatement le siège ; il leur permit de transporter par terre leurs barques au-dessus de Paris, et de les remettre ensuite à flot pour continuer leur expédition dans le pays arrosé par la haute Seine.

La déposition de Charles le Gros, sa mort et l'extinction de la race carlovingienne, renversèrent le colosse que Charlemagne avait élevé sous le nom d'empire d'Occident. Le comte Eudes, nommé tuteur de Charles le Simple, battit les Normands sous les murs de Paris, les chassa du pays, et les poursuivit jusque dans le Cotentin et la Bretagne, où leurs hordes furent vaincues par ce brave guerrier, auquel on décerna la couronne de France, qui devint héréditaire dans sa famille, en la personne de Hugues Capet, élu roi en 987.

Paris fut longtemps à se remettre des ravages commis par les Normands sur son territoire. Les premiers princes de la troisième dynastie et leurs successeurs y fixèrent leur séjour dans l'édifice appelé aujourd'hui Palais de justice ; pour rendre leur capitale digne d'un grand royaume, ils accordèrent à Paris d'importants privilèges, et firent exécuter pour son embellissement des travaux immenses. Quelques auteurs prétendent que ce fut sous le règne de Hugues Capet que l'on construisit un mur de clôture autour des faubourgs qui s'étaient formés au nord et au midi de la Cité, mais il paraît aujourd'hui prouvé que cette seconde enceinte de Paris doit être attribuée à Louis VI.

Voici la description, certaine en quelques points, conjecturale en quelques autres, de cette enceinte : le mur devait partir de la rive droite de la Seine, dans le voisinage de St-Germain-l'Auxerrois ; il enserrait cette église et ses dépendances, devait s'étendre jusqu'à la rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois, suivre la direction entière de cette rue,

celles de Béthizi, des Deux-Boules, de la rue et place du Chevalier-du-Guet, enfin de la rue Perrin-Gosselin, et aboutir à la rue St-Denis : là était une porte située au nord, en face et à peu de distance du Grand-Châtelet. De cette porte, qui devait être au point où la rue d'Avignon débouche dans celle de St-Denis, le mur se dirigeait le long de la première rue, celle des Ecrivains, enserrait l'église St-Jacques-de-la-Boucherie, et aboutissait à la rue des Arcis, où se trouvait une porte de ville. Comme on passait par cette porte pour arriver à l'église St-Méry, elle fut nommée l'Arche de St-Méry. De cette porte, le mur d'enceinte se continuait dans la direction des rues Jean-Pain-Mollet et Jean-l'Épine, et aboutissait à la place de Grève ; de cette place il allait jusqu'au bord de la Seine, où se terminait, du côté du nord, la seconde enceinte. — Il paraît que dans la suite l'enceinte fut de nouveau, du même côté, prolongée dans la rue St-Antoine jusqu'en face de la rue Geoffroi-Lasnier, où était une porte appelée porte Baudet.

L'enceinte de la partie méridionale présente aussi plusieurs incertitudes. Il paraît que sur l'emplacement du couvent des Grands-Augustins, aujourd'hui halle à la volaille, et sur le bord de la rivière, commençait cette partie de mur : ce point correspondait alors à la pointe de l'île de la Cité, et servait à la défense. Deux rues, situées dans le voisinage du couvent des Grands-Augustins, portaient le nom de la Barre, nom indicatif d'une porte de ville, porte qui devait être placée dans la rue St-André-des-Arts, vers le point où la rue des Grands-Augustins vient y aboutir. De cette porte, le mur devait se prolonger à travers le massif des maisons situées en face de la rue des Grands-Augustins, atteindre le cul-de-sac du Paon, aboutir à la rue Hautefeuille, presque en face de la rue Pierre-Sarrazin ; il se pourrait qu'en cet endroit fût une porte, la rue Hautefeuille étant, dans un grand nombre d'actes, nommée rue de la Barre. Le mur devait suivre la direction de la rue Pierre-Sarrazin, et traverser la rue de la Harpe. De ce point il devait se diriger à peu près comme la rue des Mathurins, et aboutir à la rue St-Jacques, où se trouvait une porte. Le mur d'enceinte suivait évidemment de cette porte la direction de la rue des Noyers jusqu'à la place Maubert, où se trouvait une autre porte qui s'ouvrait sur la voie qui conduit à Ste-Geneviève, à St-Marcel, etc. ; de là le mur se prolongeait entre les rues Perdue et de Bièvre, aboutissait à la rive gauche de la Seine, vers le point de cette rive appelé les Grands-Degrés, point qui correspondait à l'extrémité orientale de l'île de la Cité. En cet endroit de la rive était une tour nommée Tour de St-Bernard et Tournelle des Bernardins, qui devait terminer l'enceinte.

Dès cette époque Paris fut divisé en trois parties : la ville au nord de la Seine, la Cité au milieu, et l'Université au midi.

La troisième enceinte de Paris est due à Philippe-Auguste qui, craignant de voir la capitale insultée par les Anglais au moment où il s'embarquait pour une croisade, ordonna d'environner les faubourgs d'un mur de sept à huit pieds d'épaisseur, défendu par cinq cents tours et muni d'un fossé profond. On commença en 1190 par la partie septentrionale de Paris. Le mur partait de la rive droite de la Seine, à quelques toises au-dessus de l'extrémité septentrionale du pont des Arts. Là s'élevait une grosse tour ronde qui, pendant plusieurs siècles, a porté le nom de Tour-qui-fait-le-Coin. De cette tour, le mur traversait l'emplacement actuel de la cour du Louvre, longeait la façade occidentale de cette cour, et se prolongeait, en suivant la direction de la rue de l'Oratoire jusqu'à la rue St-Honoré, qui portait vers ce temps le nom de la Charonnerie. Là le mur interrompu présentait une entrée fortifiée par deux tours rondes, et qui se nommait porte St-Honoré. De cette porte l'enceinte s'étendait entre les rues de Grenelle et d'Orléans jusqu'au carrefour où aboutissent les rues Grenelle, Sartine, J.-J. Rousseau et Coquillière. Là était une porte de ville appelée Bohaigne ou Bohême, et porte Coquillier ou Coquillière. La muraille se prolongeait entre les rues J.-J. Rousseau et du Jour jusqu'à la rue Montmartre, où était un passage appelé porte Montmartre ou porte Ste-Eustache, à peu près entre les n^{os} 15 et 32. De là le mur traversait le massif de maisons qui est en face, se continuait derrière le côté septentrional de la rue Mauconseil, suivait la direction de cette rue et traversait la rue Française. Presque à l'angle formé par les rues Mauconseil et St-Denis était une porte de ville appelée porte St-Denis ou porte aux Peintres ; entre cette porte et la porte

Montmartre, il en existait une autre, rue Comtesse d'Artois, dite porte Nicolas Arrode et porte au comte d'Artois. De la porte St-Denis, le mur perceait le massif des maisons qui sont directement en face de la rue Mauconseil, enserrait l'emplacement de la rue aux Ours, traversait la rue Bourg-l'Abbé, et allait aboutir à l'angle méridional que forme la rue Grenier-St-Lazare, en débouchant dans la rue St-Martin; là était la porte St-Martin, nommée aussi porte St-Méry. — Un peu au-dessous était une fausse porte ou poterne, nommée porte de Nicolas Huidelon. Le mur traversait le massif des maisons situées entre les rues Michel-le-Comte et Geoffroy-Langevin, allait aboutir à la rue Ste-Avoie, entre le coin de la rue de Braque et l'hôtel de Mesmes, traversait l'emplacement des bâtiments et jardins de cet hôtel et aboutissait à la rue du Chaume, à l'angle que forme avec cette rue celle de Paradis. Là était une porte appelée porte du Temple et porte de Braque, parce que la rue du Chaume était ainsi nommée. On la nommait aussi porte-Neuve ou Poterne-Neuve. — De cette porte le mur suivait à peu près la direction de la rue et du couvent des Blancs-Manteaux, se détournait un peu de la ligne de cette rue à son extrémité orientale et aboutissait dans la rue Vieille du Temple, entre les rues des Francs-Bourgeois et des Rosiers. Entre ces deux rues et sur celle du Temple se trouvait une entrée nommée porte ou plutôt poterne Barbette, à cause de l'hôtel Barbette, situé dans le voisinage. — De cette porte et sans aucune interruption jusqu'à la porte St-Antoine, qui était située sur la place de Birague, le mur décrivait une courbe peu sensible, traversait les emplacements qui se trouvent entre la rue Vieille du Temple et la rue Culture-Ste-Catherine, et aboutissait presque à l'extrémité méridionale de cette dernière rue, en face l'église de Ste-Catherine-du-Val-des-Ecoliers. Près de là était la porte St-Antoine dite aussi Baudet ou Baudoyer. — Le mur traversait l'emplacement de l'église et autres bâtiments de St-Louis, puis passait à travers l'enclos du couvent de l'Ave-Maria, traversait l'emplacement de la rue des Barres, où l'on perça dans la suite une petite porte appelée fausse poterne St-Paul, et aboutissait à la rive droite de la Seine. Là, entre les rues de l'Etoile et St-Paul, vers le milieu du massif de bâtiments qui sépare le quai des Ormes du quai des Célestins, et rétrécit le quai en s'avancant vers la Seine, s'élevait la tour de Billy, fortification où dans la suite on pratiqua une porte nommée porte Barbelle ou Barbéel-sur-l'Yeu. Cette fortification terminait à l'est de Paris l'enceinte de la partie septentrionale de cette ville. Entre la porte St-Antoine et la porte Barbéel étaient deux fausses portes ou poternes; l'une ouvrait dans la rue des Prêtres-St-Paul, et portait le nom de porte St-Pol ou de porte des Béguines et de l'Ave-Maria; l'autre, nommée porte des Barres, aboutissait à la rue de ce nom.

L'enceinte de la partie méridionale fut commencée vers l'an 1208. En face de la Tour-qui-fait-le-Coin, sur la rive droite de la Seine, à l'endroit même du pavillon oriental du collège Mazarin, s'élevait une haute tour qui, d'abord appelée de Philippe Hamelin, reçut ensuite le nom de Nesle; c'est le point où commençait, du côté de l'ouest, l'enceinte méridionale. De la tour de Nesle, le mur, laissant en dehors l'emplacement de la rue Mazarine et du collège Mazarin, en suivant la direction jusqu'au point où le côté oriental de cette rue cesse d'être en alignement, traversait l'emplacement de la rue Dauphine, suivant la ligne de la rue Contrescarpe, et aboutissait à la rue St-André-des-Arts. Là se trouvait la porte dite porte de Bussi. — De cette porte, le mur, laissant en dehors le passage connu sous le nom de Cour du Commerce, se dirigeait parallèlement à sa ligne entre ce passage et l'hôtel de Tours et aboutissait rue des Cordeliers, aujourd'hui de l'Ecole-de-Médecine, jusqu'à l'endroit de cette rue où se voit encore la fontaine des Cordeliers. En cet endroit était une porte appelée porte des Cordelles ou des Cordeliers, porte des Frères mineurs, et ensuite porte St-Germain.

En partant de cette porte, l'enceinte traversant les rues de Touraine, de l'Observance et les emplacements intermédiaires, se prolongeait en droite ligne entre la rue des Fossés-de-Monsieur-le-Prince et l'enclos du couvent des Cordeliers, où se voient encore de grandes parties de ce mur, puis aboutissait à la place St-Michel et à l'extrémité supérieure de la rue de la Harpe. A l'endroit même où cette rue débouche sur cette place était une porte de ville nommée Gibert ou Gibard, ou porte d'Enfer. En 1394 Charles VI lui donna le nom de porte St-Michel. Le mur

longeait l'enclos du couvent des Jacobins. Vers le milieu de l'espace qui se trouve entre les rues Soufflot et des Fossés-St-Jacques, était une porte appelée de St-Jacques; on la nomma aussi porte de Notre-Dame-des-Champs. De là le mur se prolongeait sur les emplacements qui sont au nord, et à environ 20 m. du côté septentrional des rues des Fossés-St-Jacques, de l'Estrapade, et, ayant enserré la maison, l'église et les jardins de Ste-Geneviève, aboutissait à la rue Bordet, où se trouvait une porte de ce nom. On l'appelait aussi Bordel et Bordelle; elle était située à environ 24 m. du point où cette rue débouche dans celle de Fourci. — Le mur d'enceinte suivait la direction de la rue des Fossés-St-Victor; il traversait l'enclos de l'Ecole polytechnique, s'étendait jusqu'à la rue St-Victor, où était une porte de ville appelée St-Victor. De là le mur traversait l'emplacement du séminaire des Bons-Enfants, ceux de divers chantiers, et s'étendait en droite ligne jusqu'au bord de la Seine, dans une direction parallèle à celle de la rue des Fossés-St-Bernard. A l'endroit où le mur aboutissait à la rive de la Seine était une porte et fortification appelée Tournelle; là se terminait l'enceinte de la partie méridionale de Paris.

Philippe Auguste jeta les fondements de la basilique actuelle de Notre-Dame, fit construire la tour du Louvre et commencer à paver les rues: Gérard de Poissy contribua pour 8,000 marcs d'argent à cette utile entreprise. Sous le règne de ce prince on bâtit les églises St-Honoré, St-Thomas et St-Nicolas du Louvre, l'hôpital de la Trinité et un port au-dessus du Pont-au-Change.

Un mois après l'affligeant résultat de la bataille de Poitiers, le 18 octobre 1356, sous les ordres du prévôt des marchands, Etienne Marcel, commencèrent les travaux de la quatrième enceinte. Dans la partie méridionale de la ville, le plan de l'enceinte n'éprouva point de changement; mais de grandes réparations s'opèrent aux murailles qui tombaient en ruines. Les portes, munies de tours et d'autres ouvrages de fortifications, et les fossés, pour la première fois profondément creusés, et dans quelques parties remplis par les eaux de la Seine, mirent de ce côté les Parisiens en sûreté. — Dans la partie septentrionale l'enceinte reçut un accroissement considérable. De l'ancienne porte Barbelle partait une muraille flanquée de tours carrées, qui remontait sur le bord de la rivière jusqu'au point où le fossé actuel de l'Arsenal y débouche. A l'angle formé par le fossé et par le cours de la Seine fut élevée une tour ronde très-haute, appelée tour de Billy. La muraille suivait la direction du fossé jusqu'à la rue St-Antoine, où fut construite une porte fortifiée de tours, et nommée la bastille St-Antoine. De cette porte, le mur laissait le boulevard actuel en dehors, et suivait à peu près sa direction jusqu'à la rue du Temple, où fut construite, avec fortifications, une porte nommée bastille du Temple. La muraille se dirigeait ensuite parallèlement à la rue Meslay, qui a porté anciennement le nom de rue du Rempart, jusqu'à la rue St-Martin, où fut bâtie une porte dite de St-Martin. Elle suivait ensuite la ligne de la rue Ste-Apolline jusqu'à la rue St-Denis, où était une porte fortifiée, nommée bastille de St-Denis. De cette bastille, le mur d'enceinte continuait en suivant la direction de la rue Bourbon-Villeneuve, qui anciennement se nommait rue St-Côme-du-milieu-des-Fossés, puis celle de la rue Neuve-St-Eustache. A l'endroit où cette rue aboutit à la rue Montmartre était une porte nommée de Montmartre. Le mur se prolongeait entre la rue des Fossés-Montmartre et le cul-de-sac St-Claude, jusqu'à la place des Victoires, qu'il traversait; puis il coupait l'emplacement de l'hôtel de Penthièvre, aujourd'hui banque de France, celui de la rue des Bons-Enfants, et pénétrait dans le jardin du Palais-Royal, vers le milieu de sa longueur. La ligne du mur continuant à travers ce jardin et la rue Richelieu, jusqu'à l'endroit où vient aboutir la petite rue du Rempart, suivait sa direction jusqu'au point où cette petite rue aboutit dans celle de St-Honoré: là, sur cette dernière rue, se trouvait une porte fortifiée, nommée porte St-Honoré. De la porte St-Honoré le mur, en suivant la direction de la rue St-Nicaise, se prolongeait jusqu'au bord de la Seine, où s'élevait une haute tour qui a subsisté jusque sous le règne de Louis XIV: elle était nommée la tour du Bois. — En 1368 cette enceinte fut réparée et les fortifications augmentées. Du côté du midi on entoura les anciens murs d'un fossé profond; sur les bords de la Seine étaient quatre tours: la tour du Bois, près du

Louvre; la tour de Nesle, vis-à-vis, sur l'emplacement actuel du palais des Beaux-Arts; au levant étaient la Tourneille et la tour Billy, proche des Célestins: un fort en bois défendait la tête de l'île St-Louis. L'entrée de Paris par la Seine était en outre défendue, tant du côté d'amont que du côté d'aval, par de fortes chaînes en fer supportées par des bateaux.

Le commencement du xv^e siècle fut extrêmement funeste à Paris, car la première année y vit régner une épidémie qui fit périr la plus grande partie de ses habitants. Dix-huit ans après, le massacre des Armagnacs, la disette, la peste, la mortalité emportèrent, dans l'espace de quelques mois, plus de cent mille personnes.

En 1418 une grande partie des habitants de Paris fut massacrée par l'horrible troupe des Cabochiens.

En 1420 Paris fut pris par les Anglais, qui n'en furent chassés qu'en 1436.

Paris doit à saint Louis la fondation de la Ste-Chapelle; la création du Châtelet, où il ne dédaignait pas d'aller lui-même rendre la justice; l'établissement de l'école de chirurgie et de l'hospice des Quinze-Vingts; l'accroissement et la dotation de l'Hôtel-Dieu; l'institution de la police du guet faite par la bourgeoisie.

Sous Philippe le Hardi on s'occupa de l'alignement et de la propreté des rues. Le parlement fut rendu sédentaire à Paris en 1313, et y attira les plaideurs et les suppôts de la justice: l'établissement de la cour des comptes, des cours des aides et des monnaies, du grand conseil et d'une foule de juridictions subalternes, y forma un corps de magistrats respectables par leurs vertus et par leurs lumières.

Sous Louis XI Paris compta plus de 300,000 habitants, et cet accroissement devint de plus en plus sensible. La ville s'étendait chaque jour, et, malgré les défenses de bâtir qui furent renouvelées, elle s'accrut beaucoup dans la partie méridionale. L'établissement de l'imprimerie et de la poste aux lettres datent du règne de ce monarque, qui augmenta par plusieurs réunions les livres de la bibliothèque royale.

Charles VIII posa la première pierre de la Ville-l'Evêque, établit une confrérie de la Madeleine et réunit à la bibliothèque royale celle des rois de Naples.

Louis XII s'occupa peu de l'embellissement de Paris; mais il fit bénir son pouvoir par la modération des impôts et par la réforme de nombreux abus. Il fit transporter au château de Blois les livres du Louvre, et y réunit plusieurs collections qui enrichissent cette bibliothèque.

François I^{er} s'occupa beaucoup des fortifications de Paris; il fit creuser plus profondément les fossés et fit raser la porte aux Peintres, située dans la rue St-Denis. En 1566 on étendit l'enceinte du côté de l'ouest, et on y comprit le jardin des Tuileries. Cette partie d'enceinte fut nommée boulevard des Tuileries.

Ce monarque suivit les exemples donnés par les Médicis à Florence, par le pape Léon X à Rome. D'après les conseils du savant Guillaume Budé et de son confesseur, Guillaume Parvi, il attira un grand nombre d'artistes et plusieurs savants à Paris. Sous son règne, plusieurs rues furent ouvertes sur le terrain d'immenses hôtels de gothique structure. Les monuments publics devinrent plus magnifiques, les demeures des particuliers plus agréables et plus commodes; les ordres grecs furent employés pour la première fois dans les édifices; les tableaux des meilleurs peintres de l'Italie décorèrent les palais, qu'embellirent les sculptures de Jean Goujon. Les églises de St-Gervais, de St-Germain-l'Auxerrois, de St-Merri, l'hôtel de ville, furent bâtis ou restaurés. La grosse tour du Louvre fut abattue. Le Louvre fut démoli entièrement, et on en recommença la construction sur un nouveau plan. Le faubourg St-Germain, depuis les guerres du xv^e siècle, était presque entièrement ruiné, et la charrue passait dans des lieux jadis couverts d'habitations: en 1540 on commença à le rebâtir, et en 1544 à paver quelques-unes de ses rues.

Le corps de bâtiment qu'on nomme aujourd'hui le vieux Louvre fut terminé sous le règne de Henri II, en 1548: l'hôpital des Petites-Maisons, aujourd'hui l'hospice des Ménages, est aussi une construction de cette époque.

Un seul établissement public, l'hôpital de l'Oursine, aujourd'hui jardin des apothicaires, fut fondé sous le règne de François II.

Sous le règne de Charles IX Paris languit, tourmenté par les horreurs de la discorde provoquée par les intrigues de la cour de Rome et des Guises. Le massacre des protestants fut arrêté dans l'entrevue que Catherine de Médicis eut à Bayonne, en 1565, avec le duc d'Albe, et sept années après cet infernal projet fut mis à exécution.

La reine mère en fixa l'exécution au point du jour de la St-Barthélemy, 24 août 1572 (deux jours après la tentative d'assassinat sur l'amiral de Coligny). La résolution en fut prise dans le château des Tuileries, entre la reine, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le comte d'Angoulême, Birague, les maréchaux de Tavannes et de Retz... On hésita si l'on envelopperait dans la proscription le roi de Navarre, le prince de Condé et les Montmorency... Afin de prévenir jusqu'à l'ombre du soupçon, les princes lorrains feignirent de craindre quelques violences de la part de leurs ennemis, et, sous ce prétexte, ils vinrent demander au roi la permission de se retirer. « Allez, leur dit le monarque d'un air courroucé; si vous êtes coupables, je saurai bien vous retrouver... » Tavannes fit venir en présence du roi les prévôts des marchands, Jean Charron et Marcel, son prédécesseur, qui avaient grand crédit auprès du peuple. Il leur donna l'ordre de faire armer les compagnies bourgeoises, et de les tenir prêtes pour minuit à l'hôtel de ville. Ils promirent d'obéir. Mais, quand on leur dit le but de l'armement, ils tremblèrent et commencèrent à s'excuser sur leur conscience. Tavannes les menaça de l'indignation du roi, et il tâchait même d'exciter contre eux le monarque, trop indifférent à son gré. « Les pauvres diables ne pouvant pas faire autre chose, répondirent alors: Hé! le prenez-vous là, sire, et vous, monsieur? Nous vous jurons que vous en aurez nouvelles; car nous y mènerons si bien les mains à tort à travers, qu'il en sera mémoire à jamais. Voilà, ajoute Brantôme, comme une résolution prise par force a plus de violence qu'une autre, et comme il ne fait pas bon acharner un peuple; car il y est après plus àpre qu'on ne veut. » Ils reçurent ensuite les instructions, savoir, que le signal serait donné par la cloche de l'horloge du Palais; qu'on mettrait des flambeaux aux fenêtres; que les chaînes seraient tendues; qu'ils établiraient des corps de garde dans toutes les places et carrefours, et que, pour se reconnaître, ils porteraient un linge au bras gauche et une croix blanche au chapeau. Tout s'arrange, selon ces dispositions, dans un affreux silence. Le roi, craignant de faire manquer l'entreprise par trop de pitié, n'ose sauver le comte de la Rochefoucauld, qu'il aimait... Triste et morne, le roi attend avec une secrète horreur l'heure fixée pour le massacre. Sa mère le rassure et l'encourage. Il se laisse arracher l'ordre pour le signal, sort de son appartement, entre dans un cabinet tenant à la porte du Louvre, et regarde dehors avec inquiétude. Un coup de pistolet se fait entendre... Le vindicatif Guise avait à peine attendu le signal pour se rendre chez l'amiral. Au nom du roi, les portes sont ouvertes, et celui qui en avait rendu les clefs est poignardé sur-le-champ. Les Suisses de la garde navarroise, surpris, fuient et se cachent. Trois colonels des troupes françaises, accompagnés de Petrucci, Siennois et de Bême, Allemand, escortés de soldats, montent précipitamment l'escalier, et fonçant dans la chambre de Coligny: *A mort!* s'écrient-ils tous ensemble d'une voix terrible. Au bruit qui se faisait dans sa maison, l'amiral avait jugé d'abord qu'on en voulait à sa vie: il s'était levé, et, appuyé contre la muraille, il faisait ses prières. Bême l'aperçoit le premier. « Est-ce toi qui es Coligny? » lui dit-il. « C'est moi-même, répond celui-ci d'un air tranquille. Jeune homme, respecte mes cheveux blancs. » Bême lui enfonce son épée dans le corps, la retire toute fumante, et lui coupe le visage: mille coups suivent le premier. L'amiral tombe nageant dans son sang. « C'en est fait! » s'écrie Bême par la fenêtre. « M. d'Angoulême ne le veut pas croire, répond Guise, qu'il ne le voie à ses pieds. » On précipite le cadavre. Le duc d'Angoulême essuie lui-même le visage pour le reconnaître, et on dit qu'il s'oublia jusqu'à le fouler aux pieds. Aux cris, aux hurlements, au vacarme épouvantable qui se fit entendre de tous côtés, sitôt que la cloche du palais sonna, les calvinistes sortent de leurs maisons, à demi nus, encore endormis et sans armes. Ceux qui veulent gagner la maison de l'amiral sont massacrés par les compagnies des gardes, postées devant sa porte. Veulent-ils se réfugier dans le Louvre, la garde les repousse à coups de pique et d'arquebuse; en fuyant ils tombent dans les troupes du duc de

Guise et dans les patrouilles bourgeoises, qui en font un horrible carnage. Des rues on passe dans les maisons, dont on enfonce les portes; tout ce qui s'y trouve, sans distinction d'âge ni de sexe, est massacré; l'air retentit des cris aigus des assassins et des plaintes douloureuses des mourants. Le jour vient éclairer la scène affreuse de cette sanglante tragédie. « Les corps détranchés tomboient des fenêtres; les portes cochères étoient bouchées de corps achevés ou languissants, et les rues, de cadavres qu'on traînoit sur le pavé à la rivière. » Ce qui se passait au Louvre ne démentait pas les fureurs de la ville... Les gardes, ayant formé deux haies, tuaient à coups de hallebarde les malheureux qu'on amenait désarmés, et qu'on pressait au milieu d'eux, où ils expiraient les uns sur les autres, entassés par monceaux. La plupart se laissaient percer sans rien dire; d'autres attestaient la foi publique et la parole sacrée du roi. « Grand Dieu! s'écriaient-ils, prenez la défense des opprimés. Juste Juge, vengez cette perfidie... » Des enfants de dix ans tuèrent des enfants au maillet; et on vit des femmes de la cour parcourir effrontément de leurs yeux les cadavres nus des hommes de leur connaissance, cherchant matière à des observations licencieuses, qui les faisaient éclater de rire. Le fougueux Charles, une fois livré à son caractère impétueux, ne connut plus de bornes. On l'accusa d'avoir tiré lui-même sur les malheureux calvinistes qui fuyaient !...

Ce tableau, emprunté à Anquetil (*Esp. de la Ligue*), est plein de vérité et de force. Mezeray peut servir à le compléter. « Pour faire en petit l'histoire de cet horrible massacre, dit-il, il dura sept jours entiers : les trois premiers, savoir : depuis le dimanche, jour de St-Barthélemy, jusqu'au mardi, dans sa grande force; les quatre autres, jusqu'au dimanche suivant, avec un peu plus de ralentissement. Durant ce temps, il fut tué près de 3,000 personnes, de diverses sortes de morts, et plusieurs de plus d'une sorte, entre autres 5 à 600 gentils-hommes. On n'épargna ni les vieillards, ni les enfants, ni les femmes grosses; les uns furent poignardés, les autres tués à coups d'épée, de hallebarde, d'arquebuse ou de pistolet, quelques-uns précipités par les fenêtres, plusieurs trainés dans l'eau, et plusieurs assommés à coups de croc, de maillet ou de levier !... »

Les principaux édifices construits ou commencés sous le règne de Charles IX sont : le palais des Tuileries; l'hôtel de Soissons, dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par la halle au blé; le collège de Clermont ou des Jésuites; l'hôpital St-Jacques du Haut-Pas, démoli en 1823, etc., etc.

Henri III succéda à Charles IX le 30 mai 1574. Aussi persécuteur, aussi perfide, aussi superstitieux, mais moins sanguinaire que son frère, il fut plus que lui livré à la débauche la plus honteuse, et sut comme lui associer le libertinage à la dévotion.

Voici les établissements qui se formèrent à Paris pendant son triste règne : le couvent des Capucins, la plus vaste de toutes les capucinières de France, démolie en 1804; les Jésuites de la rue St-Antoine, aujourd'hui église de St-Louis et de St-Paul; le monastère des Feuillants, démoli en 1804, et remplacé par la belle rue de Rivoli; la fontaine de Birague, située rue St-Antoine, en face le collège Charlemagne; l'hôtel de Bourgogne et le théâtre Italien. La première pierre du Pont-Neuf fut posée par Henri III, le 31 mai 1578.

Henri de Bourbon, roi de Navarre, le plus proche héritier de la couronne, fut reconnu roi de France au camp de St-Cloud, le 2 août 1589, sous le nom de Henri IV; mais ce ne fut qu'après cinq ans d'une guerre déplorable qu'il parvint à se rendre maître de Paris, que Brissac lui vendit pour un million six cent quatre-vingt-quinze mille livres.

Les principaux établissements exécutés sous le règne de ce monarque sont : l'hôpital St-Louis; le Pont-Neuf, commencé sous Henri III et achevé en 1607; les quais de l'Arsenal, de l'Horloge, des Orfèvres, de l'École, de la Mégisserie, Conti et des Augustins; la rue et la place Dauphine, les rues d'Anjou et Christine; l'achèvement du palais de Tuileries et de la galerie qui joint ce palais au Louvre; les fontaines du Palais; la Samaritaine, machine hydraulique, détruite en 1813; la place Royale, qui remplaça le palais des Tournelles, etc., etc.

Louis XIII, placé fort jeune sur le trône, régna, mais ne gouverna jamais; trois hommes, pendant la durée de son règne, exercèrent successivement le pouvoir suprême : Concini, de Luynes et Richelieu.

Un grand nombre d'édifices et d'établissements publics furent exécutés ou entrepris sous son règne. Marie de Médicis fit bâtir le palais du Luxembourg et planter le cours la Reine; le Palais-Royal fut construit par Richelieu; les maisons, les quais de l'île St-Louis furent bâtis, ainsi que le pont Marie, le pont de la Tournelle, le pont Rouge (détruit en 1793), le Pont-au-Change; on éleva le portail de St-Gervais, l'église St-Roch, l'Oratoire de la rue St-Honoré, le Val-de-Grâce, les Madelonnettes, les hôpitaux des Incurables, de la Pitié, de la Salpêtrière, des Enfants-Trouvés. L'aqueduc d'Arcueil conduisit à Paris les eaux de Rungis. On construisit la Sorbonne et le collège de Clermont, qui porta depuis le nom de collège Louis-le-Grand. Le jardin des plantes date aussi de cette époque. Pour la première fois les places publiques furent décorées de statues : celle de Henri IV orna le terre-plein du Pont-Neuf, et celle de Louis XIII la place Royale. Les seigneurs, qui jusqu'alors s'étaient tenus dans leurs châteaux, briguerent au Louvre les plus chétifs logements ou firent bâtir de magnifiques hôtels dans le faubourg St-Germain. L'accroissement des faubourgs Montmartre et St-Honoré, et des quartiers St-Roch et Feydeau, obligea de les ceindre d'une clôture presque sur la ligne actuelle des vieux boulevards, depuis la porte St-Denis jusqu'à celle St-Honoré; de nouvelles rues s'ouvrirent dans tous les lieux vacants de cette enceinte; de riches particuliers firent bâtir un si grand nombre de maisons au dehors de la porte St-Honoré, que ce faubourg se trouva joint aux villages du Roule et de la Ville-l'Évêque. En même temps, la franchise de maîtrise, dont jouissaient les ouvriers établis dans la censive de l'abbaye St-Antoine, fit construire la grande rue de ce faubourg et les rues adjacentes, qui, se réunissant bientôt aux villages de Popincourt et de Reuilly, formèrent un immense faubourg aussi commerçant qu'industriel.

En 1626, on commença la construction de l'enceinte septentrionale de Paris, dont les travaux furent bientôt suspendus, pour n'être repris qu'en 1631. Charles Trogee se chargea de faire construire une enceinte qui commencerait à la porte St-Denis, suivrait le long des fossés Jaunes jusqu'à la nouvelle porte St-Honoré, placée à l'extrémité de la rue de ce nom, entre le boulevard et la rue Royale. L'ancienne porte St-Honoré, située à l'intersection de la rue de ce nom et de la rue Richelieu, fut démolie, ainsi que l'ancienne porte Montmartre; la nouvelle porte Montmartre fut élevée sur la rue de ce nom, entre la fontaine et la rue des Jédois.

Après la mort de Louis XIII, le parlement déféra la régence à Anne d'Autriche, sa veuve, mère de Louis XIV, alors âgé de cinq ans. La régente remit les rênes de l'Etat entre les mains du cardinal Mazarin, Italien aimable et galant, auquel Anne d'Autriche n'avait plus rien à offrir que le partage de sa puissance. — Louis XIV saisit les rênes de l'Etat à la mort de ce ministre, arrivée en 1661, et commença son règne réel à l'âge de vingt-deux ans. Colbert, homme austère, insensible aux séductions de la vie, laborieux, infatigable, fut appelé à la surintendance des bâtiments, et porta principalement son attention sur les arts, le commerce et les manufactures. Un règne de gloire commença pour la France : des hommes de génie étonnèrent l'Europe par leurs talents et par leur savoir. Des académies se formèrent pour le perfectionnement de la langue française, des belles-lettres, des sciences et des beaux-arts.

En 1662, Colbert fit accueillir au roi quelques projets d'embellissement pour la ville de Paris. Les rues étoient toujours fangeuses, infectes, malsaines, éclairées seulement par les lanternes allumées devant les boutiques; plusieurs n'étoient pas pavées. Vis-à-vis du château de Tuileries s'élevait un vilain pont en bois, appelé pont Barbier. On voyait encore, dans presque tous les quartiers, ces lourdes chaînes qui, durant la Ligue et la Fronde, servaient aux barricades. La malpropreté de la voie publique étoit telle que, même en été, les hommes devoient ne sortir qu'en bottes, et que les femmes d'une certaine condition ne pouvaient faire à pied cent pas hors de leurs maisons. On respirait à Paris un air si insalubre que, chaque matin, les ustensiles en cuivre étoient couverts d'une couche de vert-de-gris. Du reste, au commencement de ce règne non moins que sous les précédents, on avoit à craindre dans les rues après la nuit close : dès huit heures du soir, les voleurs circulaient avec une entière impunité, enlevant les manteaux, coupant les bourses, battant les gens volés et les assassinant s'ils résistaient.

Mais bientôt Colbert et Louvois imprimèrent l'essor à toutes les intelligences, et portèrent partout l'étincelle et l'émulation. Un magistrat fut chargé, en 1667, de la police, et fit cesser en partie les désordres de la capitale; les pages et les laquais furent désarmés; des lanternes, renfermant chacune une grosse chandelle, furent suspendues au milieu des rues (on n'imaginait les réverbères qu'en 1745). L'enceinte de Paris fut portée à 3,227 arpents, et le village de Chaillot devint un de ses faubourgs. Les remparts furent abattus et remplacés, sur les boulevards du Nord, par de magnifiques promenades plantées d'arbres. La butte St-Roch fut aplaniée, les anciens quais furent réparés, quatre nouveaux ports construits pour la commodité du commerce. Plus de quatre-vingt nouvelles rues furent ouvertes; la plupart des anciennes élargies et reconstruites. Au lieu de tristes poternes, de guichets étroits, s'élevèrent des arcs de triomphe aux portes St-Antoine, St-Bernard, St-Denis et St-Martin. Paris fut décoré des magnifiques places Vendôme, des Victoires et du Carrousel. Perrault éleva la superbe colonnade du Louvre. On construisit l'hôtel des Invalides, où la vertu guerrière trouva un honorable et décent asile. Les infirmes furent soulagés dans l'hôpital général. L'amour de la science fit fonder l'Observatoire, construire le collège des Quatre-Nations et organiser la bibliothèque royale. La protection accordée aux arts utiles fit établir la manufacture des glaces et celle des Gobelins. St-Sulpice fut commencé, le Val-de-Grâce achevé. Le pont Royal ouvrit une communication facile entre les Tuileries et le faubourg St-Germain. Le bâtiment du Châtelet fut élevé pour y placer d'une manière convenable le tribunal spécial de la ville de Paris. Le jardin des Tuileries fut tracé par le Nôtre. La plantation des Champs-Élysées procura aux habitants de Paris une promenade vaste et commode. La statue de Louis XIV orna la place des Victoires. Les fontaines des Cordeliers, des Capucins, d'Amour, de Ste-Avoise, de Richelieu, des Petits-Pères, de l'Echaudé, de la Charité, de St-Séverin, de la place du Palais-Royal, de la Brosse, de Louis-le-Grand, de Montmorency, de St-Martin, de Garencière, furent bâties ou reconstruites, et fournirent abondamment l'eau nécessaire aux besoins des habitants, etc., etc.

Louis XIV mourut le 1^{er} septembre 1715, laissant un prince royal, son arrière-petit-fils, âgé de cinq ans, et un déficit de deux milliards soixante millions. Le 12 septembre, le parlement déféra la régence à Philippe d'Orléans, petit-fils de Louis XIII et fils de Philippe, frère unique de Louis XIV. Placé à la tête des affaires et revêtu de toute l'autorité, Philippe pardonna généreusement à tous ses ennemis, et montra dans le commencement de son règne d'excellentes intentions. Mais, quoique doué d'un esprit supérieur, il était le gouvernant le moins propre à fermer l'abîme financier creusé par Louis XIV. Partisan des innovations, il adopta avec ardeur le système de Law, fondateur d'une banque générale où chacun pouvait échanger son argent contre des billets payables à vue, hypothéqués sur le commerce du Sénégal, du Mississippi et des Indes orientales. Les Parisiens changèrent follement leur argent contre les décevantes espérances que Law, devenu contrôleur général, montre en perspective. Le gouvernement, obéré par son énorme dette, augmenta l'émission des billets; mais bientôt la contrainte qu'on est obligé d'exercer pour soutenir le système en révèle la faiblesse; le papier-monnaie est discrédité, et sa décadence devient aussi rapide que l'a été sa fortune. Alors le mécontentement se manifesta de toute part; une révolte est près d'éclater dans Paris. Pour satisfaire à la vindicte publique, le régent destitua le contrôleur général; il quitta le royaume chargé de la malédiction de plusieurs millions de citoyens, qui, en échange de leur argent, avaient entre les mains pour deux milliards sept cents millions de papier sans valeur.

L'abbé Dubois, ancien précepteur de Philippe, fut tout à la fois le conseiller intime et le pourvoyeur de ses plaisirs. A sa mort tout le poids fut abandonné au duc d'Orléans, qui lui survécut peu. Les rênes du gouvernement tombèrent alors dans les mains de l'incapable duc de Bourbon, ou plutôt de la marquise de Prie. A l'âge de seize ans, Louis XV voulut s'en saisir, mais incapable de les tenir, il les remit dans les mains de l'abbé Fleury, son précepteur, prêtre sexagénaire qui ne sut que recrépir l'édifice ébranlé de la monarchie; avec lui commença le règne des favorites. Louis XV, marié à Marie Leczinska, lui resta fidèle jusqu'en 1741, époque où Fleury, pour l'éloigner des af-

faire, le lança dans les bras du vice, en lui livrant la lascive comtesse de Mailly, laquelle partagea avec sa sœur, M^{me} de Vintimille, les affections du roi, qui se plut, dit-on, à les posséder ensemble dans une même nuit. A ces deux premières maîtresses succéda M^{me} de Châteauroux, qui fut remplacée par M^{me} de Pompadour. Celle-ci, faiblement constituée et peu capable de soutenir le rôle des femmes lascives qui l'ont précédée dans les bonnes grâces du roi, se fit la pourvoyeuse de ses plaisirs, lui procura toutes les belles qui peuvent exciter ses désirs, et lui suggéra l'idée du *Parc-aux-Cerfs*, où le roi faisait élever de petites filles de neuf à dix ans, impudemment ravies à leur famille désespérée!... La Dubarry, née sous le chaume et élevée dans la fange d'une maison de prostitution, succéda à la Pompadour; le reste du règne de Louis XV s'écoula dans le plus honteux dérèglement.

Cependant, sous ce règne où toutes les corruptions se confondaient, on vit naître et grandir cette philosophie qui devait rasséréner les mœurs, corriger les abus et renouveler la société. Calas et Labarre périrent pourtant encore sacrifiés par le fanatisme; mais ce double meurtre porta à l'intolérance elle-même un coup terrible. Les jésuites, véhémentement soupçonnés d'avoir voulu faire assassiner le roi par Damiens, convaincus de friponnerie par une instruction judiciaire, d'immoralité et d'irréligion, furent expulsés de France. La propagation rapide de l'Encyclopédie achève d'anéantir la confiance accordée au sacerdoce, en expliquant d'une manière claire, précise, probante, tous les ouvrages de l'esprit humain. — Louis XV finit sa carrière dégradée le 10 mai 1774. Son corps, tombé en dissolution par une hâte et insupportable putréfaction, fut emporté en poste à St-Denis, et sa pompe funèbre saluée d'un transport scandaleux mais mérité.

L'enceinte de Paris fut fixée de 1726 à 1728, et comprenait 3,919 arpents: elle commençait au jardin de l' Arsenal, et suivait les boulevards actuels jusqu'à la porte St-Honoré, passait au boulevard des Invalides, coupait les rues de Babylone, Plumet, de Sèvres (près de l'Enfant-Jésus), des Vieilles-Tuileries, et allait en droite ligne jusqu'à la rue de la Bourbe, d'où elle suivait les murs du Val-de-Grâce, les rues des Bourguignons, de l'Oursine, Censier, et aboutissait en droite ligne sur le bord de la rivière, vis-à-vis du jardin de l' Arsenal.

Parmi les principaux travaux exécutés sous le règne de Louis XV, nous citerons la construction du Garde-Meuble, du Palais-Bourbon, de l'Ecole militaire, de l'Ecole de droit, de l'Ecole de chirurgie, de l'hôtel des Monnaies, de la nouvelle église Ste-Geneviève (aujourd'hui le Panthéon), de l'église St-Philippe du Roule, du portail de l'église St-Roch, de la halle au blé, de la halle aux veaux, des marchés d'Aguesseau et St-Martin, de l'hospice du Gros-Caillois, des fontaines des Blancs-Manteaux, de Grenelle et du marché St-Martin. La statue équestre de Louis XV décora la place de ce nom; l'hôtel d'Armenonville fut réparé pour en faire l'hôtel des postes: la petite poste établit des communications promptes et régulières; les premières inscriptions en gros caractères noirs sur des feuilles de fer-blanc furent placées au coin de chaque rue; les réverbères furent substitués aux lanternes; les faubourgs St-Honoré et St-Germain se décorèrent d'hôtels somptueux; de nouveaux boulevards furent tracés au midi de Paris; les Champs-Élysées furent replantés, etc., etc., etc.

Louis XVI monta sur le trône dans des circonstances difficiles. Efrayé des troubles qui commençaient à agiter l'Etat, il convoqua, en 1787, l'assemblée des notables du royaume, qui se sépara sans avoir pris aucune détermination. Une deuxième assemblée des notables eut lieu à Versailles, le 6 novembre 1788, et n'eut pas un meilleur résultat. Enfin, après cent soixante-quinze ans d'interruption, l'ouverture des états généraux, demandés avec instance depuis tant d'années, eut lieu le 5 mai 1789. Le lendemain, le tiers état invita les deux autres ordres à se réunir à lui pour la vérification des pouvoirs; le clergé et la noblesse se refusèrent à cette invitation. Les instances du tiers état pour éviter une scission ayant été repoussées, il se constitua, le 17 juin, en assemblée nationale.

Louis XVI, espérant intimider les députés, fait rassembler autour de Versailles une armée de 10,000 hommes, sous le commandement du maréchal de Broglie. L'assemblée envoie au roi, pour lui demander le renvoi des troupes, une députation qui ne reçut qu'une réponse négative:

une seconde députation n'ayant pas eu plus de succès, on propose d'en envoyer une troisième; cette proposition ayant été adoptée, Mirabeau monte à la tribune, et, s'adressant aux membres de la députation, prononce le discours suivant : « Dites au roi que les hordes étrangères dont nous sommes investis ont reçu hier la visite des princes, des princesses, des favoris, des favorites, et leurs caresses, et leurs exhortations, et leurs présents; dites-lui que toute la nuit ces satellites étrangers, gorgés d'or et de vin, ont prédit, dans leurs chants impies, l'asservissement de la France, et que leurs vœux brutaux invoquaient la destruction de l'assemblée nationale; dites-lui que dans son palais même les courtisans ont mêlé leurs danses au son de cette musique barbare, et que telle fut l'avant-scène de la St-Barthélemy; dites-lui que ce Henri, dont l'univers bénit la mémoire, celui de ses aïeux qu'il voulait prendre pour modèle, faisait passer des vivres dans Paris révolté qu'il assiégeait en personne, et que ses conseillers féroces font rebrousser les farines que le commerce apporte dans Paris fidèle et affamé. »

Voici, d'après le Moniteur, quel était le but de la conjuration ourdie par la cour : « L'assemblée nationale devait être dispersée, ses arrêtés déclarés séditionnels, ses membres proscrits, le Palais-Royal et les maisons des patriotes livrés au pillage, les électeurs et les députés aux bourreaux. Cinquante mille hommes, cent pièces de canon et six chefs dirigeant leurs coups, devaient renverser sur ses ministres le sanctuaire de la liberté. » Cette nouvelle ne fut pas plutôt connue, que la terreur se répand parmi les citoyens; les cris redoublés : « Aux armes! aux armes! » se répètent dans tout Paris; quelques épées brillent; on sonne le tocsin dans toutes les paroisses; on court à l'hôtel de ville, on se rassemble, on s'arme; un régiment allemand et un corps suisse, commandés par le prince de Lambesc, chargent sur le peuple; les gardes françaises s'échappent de leur caserne, se mêlent avec le peuple, et, déployant une marche plus régulière, impriment ainsi le premier mouvement de la révolution.

Le 14 juillet, la garde nationale, formée seulement de la veille, comptait déjà plus de cent cinquante mille défenseurs.

Le lendemain, le régiment des gardes françaises se réunit à la garde nationale aux cris de : « Vive le tiers état! » Les autres troupes suivent cet exemple, et les murs de la Bastille tombent sous les coups des citoyens. Paris s'était affranchi de la dépendance royale; une nouvelle organisation municipale avait remplacé l'ancienne; Bailly fut nommé maire, et la Fayette chef de la garde nationale.

Le 16 juillet, le roi donne l'ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles, et vient à Paris recevoir de Bailly la cocarde tricolore. L'assemblée nationale continue ses travaux. Dans la séance de nuit du 4 août, elle décrète les droits de l'homme et l'abolition de la vénalité des charges, des privilèges et des droits féodaux. Le roi refuse son assentiment à la déclaration des droits, et appelle à Versailles de nouvelles troupes, dont les officiers foulent aux pieds, dans une orgie, la cocarde nationale. Aussitôt des groupes se forment dans tous les quartiers de Paris; une masse effrayante de peuple, armée de piques, de bâtons, de fourches, se rassemble, marche sur Versailles et force Louis XVI de venir à Paris. — Le roi arriva sur les neuf heures à l'hôtel de ville, et annonça qu'il était résolu de fixer son séjour dans la capitale.

Le 8 juin 1790, l'assemblée nationale adopta la proposition d'une fédération générale fixée au 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille. Des commissaires nommés par la commune de Paris choisirent le Champ-de-Mars comme le lieu le plus convenable.

Le 14 juillet, tous les fédérés, députés des provinces et de l'armée, rangés sous leurs bannières, partent de la place de la Bastille et se rendent au jardin des Tuileries, où ils reçoivent dans leurs rangs la municipalité et l'assemblée nationale : un bataillon d'enfants la précédait; un groupe de vieillards marchait à sa suite. Le cortège passa la Seine en face du Champ-de-Mars sur un large pont de bateaux établi à l'endroit même où se voit aujourd'hui le beau pont d'Iéna.

À l'entrée du Champ-de-Mars, du côté du pont, s'élevait un arc de triomphe d'une très-grande dimension, percé de trois vastes portiques égaux en hauteur. À l'autre extrémité était un amphithéâtre destiné à recevoir l'assemblée nationale et les autorités locales. Le roi et le président étaient assis à côté l'un de l'autre sur des sièges pareils; les dé-

putés étaient rangés des deux côtés : la reine et la cour étaient sur un balcon élevé derrière le roi. Au centre de l'enceinte, s'élevait un vaste autel, dont trois cents prêtres, vêtus de blanc et portant des écharpes tricolores, couvraient les marches : c'était l'autel de la patrie. Soixante mille fédérés étaient rangés autour, séparés par des poteaux indiquant la place de chaque département, et sur l'amphithéâtre de la circonférence se pressaient environ quatre cent mille spectateurs. — Le général la Fayette, en sa qualité de major général de la confédération, prêta serment en ces termes : « Nous jurons d'être à jamais fidèles à la nation, à la loi et au roi; de maintenir de tout notre pouvoir la constitution décrétée par l'assemblée nationale et acceptée par le roi; de demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité. » Au même instant, tous les fédérés crient : *Je le jure*. Le président de l'assemblée nationale fit serment d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout son pouvoir la constitution. Le roi jura d'employer tout son pouvoir pour maintenir la constitution et de faire exécuter les lois. — Le 28 février 1791, on découvre et l'on expulse du château des Tuileries une troupe contre-révolutionnaire qui se glorifie du titre de *chevaliers du poignard*. — Le 2 avril, Mirabeau, dont la santé est détruite par tous les excès, expire dans les bras de Cabanis : son corps, porté d'abord à l'église St-Eustache, fut le même jour déposé dans la basilique de Ste-Geneviève à côté du tombeau de Descartes. — Le 4 avril, l'assemblée nationale décrète que le nouvel édifice de Ste-Geneviève serait destiné à réunir les cendres des grands hommes. — Le 23 avril, le roi ordonne à ses ambassadeurs auprès des diverses puissances, de leur notifier le serment irrévocable qu'il fait de maintenir la constitution, et, le 21 mai suivant, il prend la fuite avec sa famille vers la frontière du Nord. Arrêté à Varennes, il est ramené à Paris, où il est reçu avec la plus froide indifférence; nul cri menaçant, nulle expression d'attachement, nul témoignage de respect ne l'accueillent sur son passage; un profond silence, une absence complète d'émotion, prouvent à ce monarque la désaffection du peuple.

Le 17 juillet, un attroupement se forme au Champ-de-Mars pour demander que le roi soit mis en jugement relativement à sa fuite à Varennes; l'émeute acquérant à chaque instant plus de violence, Bailly part de l'hôtel de ville avec le drapeau rouge et proclame la loi martiale; les insurgés lancent sur la force armée un grand nombre de pierres; les soldats font une première décharge, qui ne produit aucun effet parce que l'on ne voit tomber personne; provoqués par de nouveaux outrages, ils font feu sur les groupes, tuent vingt-quatre personnes et dissipent le rassemblement.

Le 13 septembre, le roi accepte la constitution dite de 1791. Le 20 juin 1792, anniversaire du serment du jeu de paume, les habitants du faubourg St-Antoine organisent une fête pour cette époque, et manifestent l'intention de planter un arbre de la liberté sur la terrasse des Feuillants, et d'adresser en armes une pétition au roi et à l'assemblée. La municipalité, apprenant que la pétition devait être portée par un nombre très-considérable d'hommes armés, fit des dispositions nécessaires pour maintenir la tranquillité, et donna l'ordre de doubler les postes des Tuileries. Dès le point du jour, des rassemblements d'hommes armés de piques, de faux, de haches, portant des bannières chargées d'inscriptions tour à tour patriotiques et menaçantes, se forment dans les faubourgs St-Antoine et St-Marceau; vers les huit heures ils commencent à défilier en plusieurs colonnes, à la tête desquelles étaient Santerre et le marquis de St-Huruges. Cette multitude, qui s'élevait à environ trente mille individus, pénètre de vive force dans l'assemblée législative, où elle vocifère des imprécations contre le roi; puis défilant autour de la salle en chantant *Ça ira*, elle sort de l'enceinte de l'assemblée et se rend au château des Tuileries. Les grilles sont abattues, les portes enfoncées à coups de hache; les cours, les escaliers, les appartements sont en un instant envahis par vingt mille révoltés au visage farouche, aux intentions sinistres, qui brandissent des piques, des coutelas, des couperets de boucherie, etc. Un canon monté à force de bras dans la salle des Cent-Suisses, y roule en ébranlant les planchers qu'il surcharge. On menace de briser la porte du cabinet où Louis XVI est retiré : lui-même l'ouvre et se présente avec calme devant la menaçante agglomération populaire. On prodigue à ce prince tous les genres d'outrages;

on l'interroge, on l'interpelle, on le tutoie, on l'injurie; puis on lui prescrit, d'une voix tonnante, de sanctionner le décret du 24 mai, qui prononce la déportation des prêtres insoumis, et celui du 8 juin, qui ordonne la formation d'un camp de 20,000 hommes. Le roi, sans se troubler, jure qu'il ne se dessaisira pas du droit que lui donne la constitution.

Le 11 juillet, la patrie est déclarée en danger, et, dans un seul jour, quinze mille volontaires s'enrôlent à Paris, aux accents de l'hymne de la *Marseillaise*. — Le 23 juillet, un décret de l'assemblée met toutes les sections de Paris en permanence, et la population tout entière se trouve ainsi appelée à délibérer sur les affaires publiques. La première question mise en délibération est la déchéance du roi; dans toutes les sections, la majorité fut pour la déchéance. — Pendant qu'on préparait ainsi le renversement du gouvernement monarchique, l'armée de la coalition, composée de soixante-dix mille Prussiens et de soixante-huit mille Autrichiens, Hessois et nobles émigrés, se disposait à envahir la France et à marcher sur Paris par plusieurs points en même temps. Au moment où cette armée se mit en marche, le prince de Brunswick publia, au nom de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, un manifeste qui arriva à Paris dans le moment de la plus grande fermentation. — Le 3 août, Pétion demanda à l'assemblée nationale, au nom de la commune de Paris, la déchéance du roi, que différentes villes de France demandaient également. A ces demandes faites paisiblement, viennent se joindre des signes de trouble et de rébellion ouverte. De son côté, la cour armait, sous le prétexte de repousser l'agression; elle croyait s'être assurée de la plus saine partie de la garde nationale. Mandat, qui la commandait, était dans ses intérêts. On avait réuni au château douze cents Suisses, hommes sûrs, auxquels s'étaient joints, sous le même uniforme, plusieurs jeunes gens de la garde du roi. Six cents personnes, la plupart officiers retirés, gardaient les appartements.

Le 9 août au soir, le roi fit appeler Pétion, qui trouva le château garni de gens armés. Le roi lui demanda quel était l'état de Paris. Pétion ne lui en cacha pas la fermentation; mais tous ces interrogats n'étaient qu'un prétexte. On avait appelé ce maire pour le retenir en otage, et en effet on le gardait de près; on le força, dit-on, à signer un ordre qui autorisait le commandant de la garde nationale à repousser la force par la force. Cependant des amis de Pétion sollicitent et obtiennent de l'assemblée nationale, qu'on envoie aux Tuileries réclamer le maire de Paris. Un décret est rendu, par lequel l'assemblée mande Pétion à sa barre. Des huissiers, précédés des grenadiers du corps législatif, viennent signifier ce décret, et Pétion sort ainsi des mains de la cour. A minuit le tocsin sonne sur les deux bourdons de la cathédrale, dont un n'existe plus aujourd'hui. La municipalité est suspendue, et un conseil général de la commune provisoire, nommé, dit-on, par les sections de Paris, est installé et remplace la municipalité légale. Pétion, Manuel et Danton étaient maintenus dans leurs fonctions. — En même temps Mandat, commandant général de la garde nationale et dévoué aux Tuileries, fait armer plusieurs légions de la garde parisienne; il place des forces devant la colonnade du Louvre, dans l'intention, dit-on, de fondre sur le derrière de ceux qui attaqueraient les Tuileries, et ordonne au commandant du poste de l'hôtel de ville de tirer sur les bataillons du faubourg St-Antoine, lorsqu'ils déboucheront par l'arcade St-Jean. On l'accuse aussi d'avoir, sans autorisation, fait conduire sur le Pont-Neuf les canons de plusieurs sections. Manuel, procureur de la commune, ordonne à ce général de se rendre à l'hôtel de ville; il y arrive: on l'accuse d'abandonner les intérêts du peuple, il se justifie mal; les nouveaux officiers municipaux arrêtent qu'il sera conduit à l'Abbaye. En sortant, il est assailli, massacré par la multitude, et son corps jeté dans la Seine. — Le 10 août, vers quatre heures du matin, des colonnes, composées de Marseillais, de Bretons et d'individus de différentes sections, et principalement de celles des faubourgs St-Marcel et St-Antoine, mises en mouvement dès trois heures du matin, se portent vers les Tuileries. A cinq heures, le roi, la reine et Madame Elisabeth descendent dans les cours et passent la revue de la garde nationale. Pendant ce temps, on introduisait au château une foule de nobles, qui se répandit dans les appartements. Cette foule de courtisans, au nombre de six ou huit cents, déployèrent chacun leurs armes, les uns des espingoles, les autres des

poignards, des sabres courts, des pistolets, des couteaux de chasse, etc. Mais bientôt les Marseillais se présentent au Carrousel, en face du château, et s'y rangent en bataille. Les hommes du faubourg St-Antoine les rejoignent plus tard. En même temps, un bataillon du faubourg St-Marcel pénètre par la terrasse des Feuillants dans le jardin des Tuileries, et un bataillon de la Croix-Rouge se saisit du Pont-Royal. — A sept heures du matin, la cour, persuadée que l'attaque n'aurait pas lieu ce jour-là, mais inquiète de la présence des Marseillais, adresse une pétition à l'assemblée pour demander leur éloignement. — Vers huit heures, un officier municipal entre au château et annonce la nouvelle que les colonnes rassemblées se portaient de tous les points de Paris sur les Tuileries. « Eh bien! que veulent-ils? » dit le garde des sceaux Joli. » Le municipal répond: « La déchéance. — Eh bien! que l'assemblée la prononce donc! » La reine dit: « Mais que deviendra le roi? » L'officier municipal se courba sans répondre. En ce moment le procureur général Rœderer, à la tête du département, et revêtu de son écharpe, entre, et demande à parler au roi et à la reine seuls; il leur déclare que le péril est à son comble, que la famille royale sera infailliblement égorgée, et causera en outre la perte de tous ceux qui se trouveront près d'elle, si le roi ne prend pas sur-le-champ le parti de se rendre à l'assemblée nationale. La reine s'opposa à ce départ; elle avait déjà dit qu'elle préférerait se faire clouer aux murs du château, plutôt que d'en sortir. Le roi, au contraire, persuadé, d'après le discours de Rœderer, que toute résistance était inutile, se résolut à suivre le conseil du procureur général. Le roi, accompagné des six ministres et de quelques personnes de sa cour, ayant été introduit, parla ainsi: « Messieurs, je suis venu ici pour éviter un grand crime qui allait se commettre, et je pense que je ne saurais être plus en sûreté qu'au milieu de vous. » Guadet, président en l'absence de Merlet, répondit: « Sire, vous pouvez compter sur la fermeté de l'assemblée nationale ses membres ont juré de mourir en soutenant les droits du peuple et les autorités constituées. » Le roi s'assit alors à côté du président; mais, sur l'observation de quelques membres, que la constitution interdisait au corps législatif toute délibération en présence du roi, l'assemblée décida que LL. MM. et leur famille se placeraient dans une loge située derrière le fauteuil du président. Cette loge était celle du journal intitulé le Logographe.

A peine le roi avait-il quitté le château, qu'une douzaine de sans-culottes, avec un officier municipal à leur tête, s'avancèrent jusqu'au pied du grand escalier; ils y saisirent le premier factionnaire suisse et successivement cinq autres. Bientôt la masse entière se porte au pied du grand escalier, et l'on y massacre à coups de massue les cinq Suisses déjà saisis et désarmés. A ce moment tous les Suisses de ce poste se mettent en bataille aux ordres des capitaines Turler et Castelberg, qui ordonnent de repousser la force par la force et de faire feu. L'explosion inattendue des Suisses, les décharges redoublées qui partent des fenêtres du château, et même de ses combles, mettent en fuite les fédérés marseillais, bretons, etc., en tuent et en blessent un grand nombre, et nettoient en un instant la cour des Tuileries et la place du Carrousel. Le capitaine Turler s'avance même sur cette place avec cent vingt Suisses, et s'empare de deux pièces de canon. Du côté opposé, les trois cents Suisses qui défendaient le Pont-Tournant font avec succès un feu roulant sur environ dix mille hommes postés sur cette place, et la fortune semble favoriser les assiégés. Mais bientôt toutes les troupes assaillantes, revenues de leur première stupeur, et animées par quelques chefs, se rallient et se portent à la fois sur les différents points. Quelques partis entrent dans le jardin et attaquent le château de ce côté, pendant qu'il est battu de l'autre par plusieurs pièces de canon placées aux angles des rues aboutissant à la place du Carrousel. Tout fut alors décidé: les cinq ou six cents nobles qui n'avaient point combattu déposent les uniformes qu'ils avaient endossés, s'évadent précipitamment par la galerie du Louvre, où ils s'étaient ménagé des issues, sortent en criant *Vive la nation!* et abandonnent ainsi les femmes qui étaient demeurées au château et huit cents Suisses environ qui ne pouvaient plus le défendre. Ceux-ci se rallient sous le vestibule, y sont vivement attaqués, et périssent presque tous après une résistance aussi inutile que courageuse.

Pendant que la demeure royale offrait l'image de la désolation, la

royauté elle-même recevait au sein de l'assemblée une atteinte d'autant plus dangereuse que les formes en étaient légales. La séance du 10 août avait commencé à deux heures du matin; mais l'agitation qui y régnait n'admit aucune délibération suivie avant midi. Après avoir rendu quelques décrets urgents, l'assemblée entend le rapport de Vergniaud, qui, au nom de la commission extraordinaire, présente un projet de décret, dont le premier article contient la convocation d'une convention nationale; le second porte la suspension provisoire du pouvoir exécutif, jusqu'au moment où la convention nationale aura décrété des mesures convenables aux circonstances. Ce projet porte en outre la suspension de la liste civile et la nomination d'un gouverneur pour le dauphin: enfin, il dispose que le roi et la famille royale demeureront dans l'enceinte du corps législatif, et que le département fera dans le jour préparer au Luxembourg un appartement pour les loger. Ce projet est adopté et converti en décret. Le 12, l'assemblée, revenant sur son premier décret, ordonne que Louis XVI et sa famille seront logés dans l'hôtel du ministre de la justice, place Vendôme; qu'il leur sera donné une garde pour leur sûreté, et alloué 500,000 francs pour la dépense de leur maison jusqu'au jour de la réunion de la convention nationale. Mais, presque au même instant, une députation de la commune de Paris réclame contre ces dispositions; dit que la garde du roi ne peut être assurée dans un hôtel entouré de maisons particulières, et demande que la famille royale soit transférée au Temple, édifice isolé et entouré de murailles.

L'assemblée rapporte séance tenante son décret et adopte la proposition de la municipalité.

Aussitôt s'établit un gouvernement provisoire: on abat sur les places publiques de Paris toutes les statues des rois. Les assemblées primaires sont convoquées pour le 16 août; elles nomment des électeurs, et ceux-ci nomment les députés qui doivent composer la convention nationale. Tandis que le nouveau régime s'élabore, la commune de Paris, pour faire peur aux ennemis de la liberté, et craignant que les patriotes ne soient exposés aux feux de l'étranger placés au dehors et à ceux des royalistes placés au dedans, organise les horribles massacres de septembre, dont nous ne croyons pas devoir rapporter les détails. Il suffit de dire qu'ils durèrent pendant trois jours, et qu'ils furent successivement exécutés dans toutes les prisons, à la Force, à l'Abbaye, au Châtelet, à la Conciergerie, à Bicêtre, à la Salpêtrière, etc.

Le 20 septembre 1792, la convention nationale, appelée par une loi de l'assemblée législative pour donner une nouvelle constitution à la France, tient sa première séance. Le lendemain de son installation, sur la motion de Collot-d'Herbois, cette assemblée décrète l'abolition de la royauté, et proclame la république.

Le 7 novembre, Louis XVI est mis en accusation sur la proposition de Mailhe. — Le 26 décembre il comparait à l'assemblée, où Deszeze établit sa défense dans un plaidoyer de trois heures. — Le 17 janvier, le nombre des votants est de 721; 387 votent pour la mort immédiate, et 334 pour diverses peines. Louis XVI est condamné à mort à une majorité de 53 voix. — Le 21 janvier, dès l'aube du jour, on dispose l'appareil du supplice. Une double haie de soldats était placée sans intervalle sur quatre de hauteur; des réserves stationnaient aux carrefours avec de l'artillerie, et une escorte de cavalerie, conduite par Santerre, commandant de la garde de Paris, entourait une voiture de place, où était Louis XVI avec l'abbé Edgeworth. Arrivé au lieu de l'exécution, Louis ôte son habit, monte sur l'échafaud sans hésiter. Les exécuteurs font leur office... et Louis XVI a cessé d'exister.

Les embellissements et les monuments de Paris commencés sous le règne de Louis XV furent continués sous celui de Louis XVI. Une enceinte de 9,910 arpents renferma les anciens faubourgs, à l'entrée desquels on construisit cinquante-huit barrières, ornées de pavillons de diverses structures, qui changèrent l'aspect hideux de leur extrémité en abords magnifiques. Les faubourgs du Roule, St-Honoré, St-Lazare, Poissonnière, la nouvelle Chaussée-d'Antin, les rues de Provence et des Mathurins se peuplèrent d'habitations d'un goût élégant. Le palais de justice fut restauré. Les galeries du Palais-Royal et ses élégantes boutiques offrirent au milieu de la capitale l'un des plus beaux bazars de l'univers. La fontaine des Innocents parut isolée au milieu d'une vaste place. —

Parmi les autres constructions dignes de remarque, nous citerons l'hôtel de Salm, aujourd'hui palais de la Légion d'honneur; les écoles de médecine, des ponts et chaussées et des mines; le collège royal de France; les théâtres Français et Italien, Feydeau, de l'Odéon et de la Porte-St-Martin; le pont Louis XVI; la chapelle Beaujon; les hôpitaux Cochin, Necker, Beaujon; la rotonde du Temple; les halles aux draps, aux cuirs, à la marée; les marchés des Innocents, Beauveau, Boulaivilliers; les fontaines de l'Arbre-Sec, des Petits-Pères, du Château-d'Eau ou Palais-Royal, etc., etc.

Le 13 juillet 1793 Marat meurt assassiné par Charlotte Corday, qui est arrêtée et condamnée à la mort, qu'elle subit avec un courage héroïque. — Le 16 octobre, Marie-Antoinette, épouse de Louis XVI, est condamnée à mort et exécutée. — Le 1^{er} novembre, vingt et un députés, dits girondins, montent à l'échafaud en chantant la Marseillaise. Le duc d'Orléans y fut conduit le 6 novembre. Bailly, président de la mémorable assemblée du jeu de paume et ex-maire de la ville de Paris, subit le même sort le 19 du même mois, avec un raffinement de barbarie que nous n'avons pas le courage de décrire. Le tribunal révolutionnaire poursuit le cours de ses sanglants et cadavéreux exploits, frappe indistinctement dans tous les rangs et remplit les fosses mortuaires.

Cependant la domination du terrorisme touche à son terme. Le 6 ventôse an II, la commune de Paris se trouve attaquée par Robespierre et Danton; mais bientôt ce dernier et son parti sont livrés aux bourreaux. Le parti triomphant dresse fièrement la tête au sommet de la montagne: Robespierre, St-Just et Couthon, triumvirat dirigeant du fameux comité du salut public, absorbent au mois de floréal le pouvoir législatif et exécutif; mais sur la fin du mois de messidor ce comité se divise; désuni, ses membres donnent prise à leurs ennemis: Robespierre, attaqué avec violence dans le sein de la convention par Tallien, Fréron, Legendre, Barras, Féraud, Rovère, Lecointre, dont il demande les têtes, essaye de se justifier dans un discours écrit qu'on ne lui permet pas d'achever. Le lendemain, Billaud-Varennes renouvelle les attaques contre Robespierre. Le député Lozeau demande contre lui le décret d'accusation; son arrestation est mise aux voix et unanimement décrétée, et le 9 thermidor il porte sa tête sur l'échafaud.

Le 1^{er} prairial an III des rassemblements se forment dans tous les quartiers de Paris; les tribunes de la convention sont envahies par une foule d'hommes, de femmes en furie qui repoussent les représentants sur les gradins supérieurs. Le député Féraud essaye de faire rétrograder ces furieux, de les ramener à la raison. Le président Boissy-d'Anglas est mis en joue: l'intrépide Féraud, voyant le danger qui le menace, le couvre de son corps et est atteint d'un coup mortel. On l'accable d'insultes, de coups de sabre; on le traîne dans un couloir hors de la salle; sa tête est séparée de son corps, placée au bout d'une pique et présentée au président Boissy-d'Anglas qui, à cette horrible vue, frémit et fait une inclination profonde pour honorer la mémoire de son brave collègue tué en le défendant.

La constitution de l'an III fut adoptée le 5 fructidor. Sous différents prétextes les sections de Paris prennent les armes; mais l'assemblée, pour maintenir la liberté de ses délibérations, se fait garder militairement. Barras, nommé général de l'armée de l'intérieur, choisit pour commandant en second le général de brigade Bonaparte, qui, en peu d'heures de nuit qui lui restent, fait avec rapidité des dispositions, soit d'attaque, soit de défense. Avant l'aurore, quarante pièces de canon sont en batterie au Pont-Tournant, à la tête du pont Louis XVI, à celle du Pont-Royal, au Carrousel, au débouché des rues qui aboutissent aux Tuileries. Le général Danican, commandant des sections, avait réuni plus de trente-six mille hommes. Les forces du général Bonaparte n'excédaient pas huit mille combattants. Il monte à cheval, fait avancer ses pièces en face de l'église St-Roch et ordonne une première décharge: les insurgés répondent par un feu de mousqueterie. En moins de deux heures toutes les avenues du château sont libres. Le lendemain le calme était complètement rétabli.

Le directoire fut installé le 10 brumaire. Sous ce gouvernement, Paris jouit d'une tranquillité dont il était privé depuis longtemps. Après être parvenu à délivrer le gouvernement de toute opposition intérieure,

il imposa la paix continentale à l'Autriche par le traité de Campo-Formio, et à l'Empire par le congrès de Rastadt. Mais bientôt le manque d'un plan général et unique de gouvernement se fit sentir par des irrésolutions continuelles et des demi-mesures dont les conseils cherchaient à tirer parti pour augmenter leur pouvoir et leur popularité. De ces divisions du directoire et des conseils naissait une inquiétude qui tourmentait toutes les classes de la société, et qui fut encore augmentée par les dissensions qui éclatèrent entre les directeurs. Tout à coup on apprend que le général Bonaparte, débarqué à Fréjus, hâte son arrivée à Paris. Circonvenu par Siéyès, il n'hésita pas à se charger de la responsabilité du coup d'Etat qui transforma, le 18 brumaire, le gouvernement directorial en gouvernement consulaire.

Les consuls et les deux commissions furent installés le 21 brumaire.

Quarante-cinq jours après fut publiée la constitution de l'an VIII, qui dépouilla la nation de ses droits au profit du premier consul ; elle créa un sénat conservateur, composé de 80 membres inamovibles, chargé de maintenir ou d'annuler tous les actes qui lui étaient déférés par le tribunal ou par le gouvernement ; un tribunal, composé de cent membres, chargé de discuter les projets de loi proposés par le gouvernement ; un corps législatif muet, à qui il n'était pas permis de discuter, et dont le rôle se bornait à voter la loi au scrutin secret. Le pouvoir exécutif se composait de trois consuls nommés pour dix ans. Un sénatus-consulte, en date du 8 mai, nomma Bonaparte consul pour dix années, après les dix fixées par l'acte constitutionnel ; et deux mois après un second sénatus-consulte le nomma premier consul à vie.

La guerre avec l'Angleterre et la conspiration de Georges et de Pichegru servirent bientôt d'échelon à Bonaparte pour monter du consulat à l'Empire. Le 10 floréal an X, le tribun Curée, inspiré par le second consul Cambacérès, fit la motion de convertir la république en empire, le premier consul en empereur, et de rendre héréditaire cette dignité dans la famille de Napoléon Bonaparte : un seul membre du tribunal, Carnot, ne craignit pas de s'y opposer ; tous les autres adoptèrent la proposition. Le 14 floréal, elle fut officiellement transmise au sénat, qui l'adopta à une grande majorité ; trois membres seuls, Grégoire, Lambrechts et Garat, refusèrent d'y adhérer.

Proclamé empereur des Français sous le nom de Napoléon I^{er}, Bonaparte modifia le même jour, par un sénatus-consulte, la constitution.

Le 11 frimaire an XIII (1^{er} décembre 1804), le canon retentit avant le point du jour pour annoncer aux Parisiens que la royauté, immolée le 21 janvier 1793, était ressuscitée, et qu'on allait couronner la première tête d'une dynastie nouvelle. L'église Notre-Dame de Paris fut choisie pour le théâtre principal de cette solennité.

Paris jouit d'une prospérité croissante pendant toute la durée de l'empire. La victoire d'Austerlitz et la paix de Presbourg ; les victoires d'Iéna, d'Eylau, de Friedland et la paix de Tilsit ; la victoire de Wagram et la paix de Vienne augmentèrent l'étendue et la puissance de l'empire ; et chaque nouvelle victoire fut l'occasion d'une multitude de fêtes que nous n'entreprendrons point de retracer. Après la paix de Vienne, Napoléon, revêtu du pouvoir absolu et maître du plus vaste empire, aspira à devenir chef de dynastie, sentit le besoin d'appuyer ce pouvoir sur l'avenir et de le transmettre à sa postérité. La stérilité de l'impératrice étant un obstacle à ses vues, il lui fit la proposition de consentir au divorce, et, quoique Joséphine en éprouvât une peine cruelle, elle se soumit de bonne foi. Dans une assemblée de famille tenue aux Tuileries, les deux époux déclarèrent leur assentiment au divorce, qui fut prononcé par le sénat le 16 décembre 1809. Moins de deux mois après, la convention du mariage de l'empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise fut signée à Vienne. Le mariage civil fut célébré à St-Cloud le 1^{er} avril ; le lendemain l'empereur et l'impératrice firent leur entrée à Paris, se rendirent aux Tuileries, où, dans le second salon du Muséum, on célébra le mariage religieux.

Le 20 mars 1811, l'impératrice mit au monde un fils à qui Napoléon donna le nom de roi de Rome. La ville de Paris célébra sa naissance par des fêtes magnifiques, et fit présent au jeune roi d'un berceau en vermeil, figurant un vaisseau, emblème des armes de cette capitale.

Vers la même époque, la Russie, au mépris des traités, renoua ses relations commerciales avec la Grande-Bretagne. Le restant de l'année

se passa en négociations qui n'aboutirent à rien, et, de part et d'autre, on se prépara à la guerre. Le 9 mai 1812, Napoléon partit des Tuileries et se dirigea sur Dresde, Königsberg et le Niémen. Le 7 septembre se donna la bataille meurtrière de la Moscowa, où 80,000 hommes furent mis hors de combat, et le 14 du même mois l'avant-garde de la grande armée entra à Moscou.

Tandis que, dans cette capitale, qui devenait la proie de l'incendie allumé par les Russes, Napoléon hésitait entre la continuation de son expédition ou un retour sur ses pas, éclatait à Paris une conspiration dont le succès, quoique de peu de durée, ne laissait pas d'être inquiétant. Le général Mallet, qui déjà en Espagne avait conspiré contre l'empereur, et était pour cette cause en état d'arrestation à Paris, après s'être muni d'ordres et d'autres écrits qu'il avait fabriqués, et s'être échappé du lieu où il était retenu, se présente à la prison de la Force, vêtu de son uniforme de général de brigade ; il s'annonce comme porteur d'ordres du sénat, met en liberté les généraux la Horie et Guidal, déclare que le 7 octobre l'empereur est mort devant Moscou, et sort avec ces deux généraux. Ainsi accompagné, il va au premier corps de garde, et, répétant la nouvelle de la mort de l'empereur, ordonne aux soldats de se lever et de le suivre. Il dirige un détachement commandé par le général la Horie sur l'hôtel du ministre de la police, qui enlève ce ministre et le conduit à la prison de la Force ; il envoie un autre détachement commandé par le général Guidal chez le préfet de police, qui est saisi et conduit pareillement à la Force. Après ces exploits, Mallet va s'installer au quartier général de la place Vendôme. Le général Hulín, chef de la force armée de Paris, veut s'opposer à son entreprise, Mallet lui tire un coup de pistolet qui le blesse grièvement à la mâchoire. Muni de son ordre du sénat, qui annonçait la mort de Napoléon et ordonnait l'établissement d'un gouvernement provisoire, Mallet compose le gouvernement, nomme des ministres, et c'est en montrant cet ordre qu'il entraîne plusieurs militaires, et qu'il trompe même le préfet du département, M. Frochot, et plusieurs de ses employés. Mais bientôt les premières autorités de Paris, instruites de ce qui se passait, prennent des mesures promptes pour arrêter le mouvement insurrectionnel ; des détachements de la garde impériale et le chef de bataillon Laborde se saisissent de Mallet, le reconduisent dans sa prison, et tout rentre dans l'ordre. Les généraux Mallet, Guidal et la Horie furent traduits le 29 octobre devant un conseil de guerre, condamnés à mort, et fusillés le lendemain dans la plaine de Grenelle ; plusieurs autres officiers, entraînés dans cette conspiration, subirent le même sort.

Le 18 décembre suivant, Napoléon, que les désastres de la campagne de Russie avaient forcé à la retraite, arriva à Paris, obtint une levée de 300,000 hommes, donna l'élan des sacrifices, et refit en peu de temps, avec sa prodigieuse activité, une nouvelle armée. Bientôt l'empire est envahi sur tous les points. L'empereur partit pour aller se mettre à la tête de ses valeureuses et fidèles phalanges. Au moment où il quitta Paris, les deux armées de Schwartzemberg et de Blücher étaient sur le point d'opérer leur jonction dans la Champagne. Privé de l'appui du peuple, qui demeurait en observation, Napoléon restait seul contre l'Europe entière, avec une poignée de vieux soldats et son génie, qui n'avait rien perdu de son audace et de sa vigueur. Il est beau de le voir, dans ce moment, non plus oppresseur, non plus conquérant, défendre pied à pied, par de nouvelles victoires, le sol de la patrie en même temps que son empire et sa renommée. Il marcha en Champagne contre les deux grandes armées ennemies, et ne désespéra point de rejeter, au moyen d'une puissante réaction militaire, cette foule d'ennemis hors de la France, et de reporter ses drapeaux sur le territoire étranger. Il se plaça habilement entre Blücher, qui descendait la Marne, et Schwartzemberg, qui descendait la Seine ; il courut de l'une de ces armées à l'autre, et les battit tour à tour. Blücher fut écrasé à Champ-Aubert, à Montmirail, à Château-Thierry, à Vauchamps ; et lorsque son armée eut été détruite, Napoléon revint sur la Seine, culbuta les Autrichiens à Monttereau, et les chassa devant lui. Ses combinaisons furent si fortes, son activité si grande et ses coups si sûrs, qu'il parut sur le point d'atteindre la désorganisation entière de ces deux formidables armées, et d'anéantir avec elles la coalition. Mal soutenu de ses généraux, et débordé par la coalition, il conçut le hardi dessein de se porter sur St-

Dizier pour fermer à l'ennemi la sortie de la France. Cette marche audacieuse et pleine de génie ébranla un instant les généraux confédérés, auxquels elle devait interdire toute retraite; mais, excités par de secrets encouragements, sans s'inquiéter de leurs derrières, ils s'avancèrent sur Paris.

Cette grande ville, la seule des capitales du continent qui n'eût point été envahie, vit déboucher dans ses plaines les troupes de toute l'Europe.

On se battit le 30 mars sous ses murs; mais, le 31, les portes en furent ouvertes aux confédérés. Le peuple garda un morne silence en voyant défilér l'étranger dans ses murs. Mais dans les beaux quartiers, des rubans, des fleurs, des couronnes furent jetés à profusion sur les hordes du Nord. Toutefois l'intrépide population des faubourgs, surtout celle qui avait si vaillamment concouru la veille à la défense de la ville, conserva devant ces soldats étrangers une expression de physionomie assez hostile pour leur inspirer de l'inquiétude; il est même hors de doute que si elle avait cru pouvoir compter être secondée par la bourgeoisie, elle les aurait attaqués dans les rues et sur les boulevards.

Cependant Napoléon, pressé par ses alentours de secourir la capitale, avait abandonné sa marche sur St-Dizier, et accourait à la tête de 50,000 hommes, espérant y empêcher encore l'entrée de l'ennemi. Mais, en arrivant le 1^{er} avril, il apprit la capitulation de la veille, et il se concentra sur Fontainebleau, où il fut instruit de la défection du sénat et de sa déchéance. Voyant alors tout plier autour de lui sous sa mauvaise fortune, il se décida à abdiquer, et le 20 avril à midi il partit de Fontainebleau pour se rendre à l'île d'Elbe.

Ainsi tomba ce colosse qui pendant quinze années remplit l'Europe de sa renommée, et dont la grande figure historique vivra éternellement dans l'imagination des hommes. Ce héros sera dignement apprécié par la postérité, lorsqu'on le comparera à ceux qui l'ont précédé et à ceux qui viendront après lui: guerre, diplomatie, organisation intérieure, institutions diverses, finances, législation, agriculture, industrie, sciences, lettres, arts, tout reçut l'impulsion de son génie. A travers les désastreux résultats de son système, il donna une prodigieuse impulsion au continent; ses armées ont porté derrière elles les usages, les idées et la civilisation plus avancée de la France; les sociétés européennes ont été remuées jusque dans leurs vieux fondements; les peuples se sont mêlés par de fréquentes communications; les ponts jetés sur les fleuves et les grandes routes pratiquées au milieu des Alpes, des Apennins et des Pyrénées, ont rapproché les territoires, et Napoléon fit par ces moyens pour le matériel des Etats ce que la révolution avait fait pour l'esprit des hommes.

Ce grand génie des temps modernes suspendit aux voûtes de nos temples les drapeaux de toutes les puissances du continent; il vit les papes, les empereurs et les rois briguer dans ses antichambres la faveur de ses courtisans; il prodigua les édifices que réclamait l'utilité, et accorda tous ceux que désirait l'embellissement des villes du vaste empire soumis à sa domination. Qui peut dire où se seraient élevées les créations de ce génie, si la fortune des rois vaincue dans cent batailles ne se fût résignée à combattre au nom de la liberté des nations l'homme qui avait révélé à l'univers le secret de la force des nations armées au nom de la liberté? Dans un espace de dix à douze années, il fit élever dans la seule ville de Paris un grand nombre de monuments, plus magnifiques les uns que les autres, sans qu'il en coûtât rien au trésor public; la liste civile et le domaine extraordinaire pourvurent à tous les frais. Toutes les maisons qui existaient encore sur les ponts et sur les bords des quais disparurent; on jouit dans sa totalité de l'aspect du cours de la Seine; 3,000 m. de nouveaux quais tinrent plus longtemps ses eaux captives; des ports magnifiques y facilitèrent le commerce; les ponts d'Austerlitz, de la Cité, des Arts, d'Iéna, unirent les rives du fleuve devant le jardin des plantes, l'île St-Louis à la Cité, le Louvre à l'Institut, le quai de Chaillot au Champ-de-Mars. De toutes parts des rues nouvelles sont percées, un quartier brillant s'élève depuis la rue de Rivoli jusqu'aux vieux boulevards. Le canal de l'Ourcq se commença pour amener les eaux de cette rivière de 60 k. sur le plateau de la Villette, à 28 m. au-dessus du niveau de la Seine; les fontaines abondantes de Desaix, de l'Ecole de Médecine, de l'Esplanade des Invalides, du marché St-Honoré, du Châtelet, de Popincourt, du Gros-

Caillou, du marché St-Germain, de la place Royale, du marché aux fleurs, et plusieurs autres, jaillissent à Paris. Des halles vastes et commodes s'élevèrent tout à la fois pour le commerce des vins, de la volaille, du gibier et la vente des effets de hasard; en même temps l'on construisit les marchés St-Martin, des Blancs-Manteaux, St-Germain et des Carmes. Cinq abattoirs, placés aux extrémités de la ville, la délivrèrent du dangereux passage des animaux de boucherie, de la vue hideuse de leur sang souillant les ruisseaux de leur voisinage, des miasmes délétères s'exhalant des tueries. Un vaste grenier de réserve se construisit; le Louvre s'achève; il reçoit dans son musée les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture conquis dans l'Europe entière, qui viennent s'y réunir aux meilleures productions de l'école française. La place du Carrousel est débarrassée d'une partie des masures qui l'obstruaient, 15,000 hommes peuvent y manœuvrer, un arc de triomphe y sert d'accès au château des Tuileries, une grille permet d'en considérer l'ensemble, une nouvelle galerie commence de s'y prolonger vers le Louvre; le jardin des Tuileries est embelli: on aperçoit par la rue Castiglione une colonne triomphale magnifique, élevée à la gloire de l'armée française, s'élevant sur la place Vendôme; sur l'autre rive de la Seine, un portique superbe annonce la salle des séances du corps législatif. Le palais du Luxembourg recouvre l'éclat de sa fraîcheur primitive, son intérieur embelli étonne par sa magnificence; ses tristes jardins prennent l'aspect le plus riant, une longue avenue les unit à l'Observatoire. Les fondements d'un palais pour la bourse et le tribunal de commerce sont jetés; la banque de France s'établit sur des bases solides; les églises, dévastées pendant la tourmente de l'Etat, commencent à se réparer et s'embellir; l'archevêché s'agrandit. Le musée le plus riche et le plus superbe de l'univers offre à l'admiration des Français et des étrangers les chefs-d'œuvre des grands maîtres de toutes les écoles. Le Panthéon est restauré. Le conservatoire de musique et l'hospice des incurables sont fondés, etc., etc. L'histoire dira que tout cela fut accompli au milieu de guerres continuelles, sans aucun emprunt, et même lorsque la dette publique diminuait tous les jours, et qu'on avait allégé les taxes de près de cinquante millions. Des sommes considérables demeuraient encore dans le trésor particulier de l'empereur: elles lui étaient assurées par le traité de Fontainebleau, comme résultant des épargnes de sa liste civile et de ses autres revenus privés; elles furent partagées, et n'allèrent pas entièrement dans le trésor public, ni entièrement dans celui de la France!!!

Après l'abdication de Napoléon, quelques jours suffirent aux coalisés pour préparer le retour des Bourbons; déjà le 12 avril, le comte d'Artois avait été reçu aux portes de Paris par le gouvernement provisoire et par plusieurs maréchaux et officiers généraux. Le 23 avril, ce prince signa la convention de Paris, par laquelle il abandonna aux étrangers cinquante-deux places fortes, douze mille pièces de canon, vingt-cinq vaisseaux de ligne, trente frégates, pour un milliard d'approvisionnements; en un mot, le fruit de vingt années de gloire. Le 3 mai, Louis XVIII fit son entrée dans la capitale, d'où, sans tenir compte de vingt-cinq ans de notre histoire, il date ses ordonnances de la dix-neuvième année de son règne. Le 30 du même mois, il signe la convention du 23 avril, et consomme la honte de la France, en lui enlevant ses limites naturelles. Bientôt les premiers actes de la nouvelle royauté démontrèrent clairement l'intention de reconstituer la monarchie absolue. L'anathème est prononcé par les prêtres sur le protestantisme; sept à huit mille officiers pris parmi les chouans et les émigrés sont imposés à l'armée, dont les vieux officiers sont abreuvés de dégoûts et de vexations; on rétablit les gardes du corps, les mousquetaires noirs et gris, les cheval-légers, les Cent-Suisses; les fêtes religieuses sont observées avec une extrême rigueur, et des amendes redoublées pèsent sur les malheureux commerçants qui se permettent d'entr'ouvrir leurs magasins le dimanche ou les jours de fête; on parle ouvertement de remettre en discussion l'inviolabilité des biens nationaux. Le peuple, qui s'était flatté que le besoin d'union et de paix aurait engagé les Bourbons à suivre une politique différente, récapitule tous ces griefs, et l'indignation nationale se soulève contre un gouvernement imposé par l'ennemi. Napoléon, qui aperçoit et juge la situation réelle de la France, s'élance de l'île d'Elbe, entouré d'une poignée de braves; il touche le sol de la Provence; la population devient son cortège de triomphe; il trouve les éléments d'une

armée partout où se rencontrent des soldats, et arrive à Paris, porté sur les bras d'un peuple enivré. Louis XVIII, abandonné des défenseurs du trône et de l'autel, avait quitté cette capitale la veille pour se réfugier à Gand.

Aussitôt son arrivée, l'empereur, qui ne se faisait point illusion sur les desseins des puissances étrangères, s'occupait avec une incroyable activité de se composer une armée. Une chambre de représentants librement élue est convoquée, et se compose d'une majorité loyale dans sa popularité. Une assemblée du champ de mai fut convoquée pour le 1^{er} juin; elle avait pour but de faire accepter l'acte additionnel aux constitutions de l'empire par les électeurs de tous les départements de la France.

Napoléon quitta Paris le 12 juin pour aller combattre les Anglais et les Prussiens. Il eut d'abord quelques avantages à Ligny-sous-Fleurus, à St-Amand et aux Quatre-Bras; mais le 18 juin, l'armée française, après avoir triomphé toute la journée, succomba à Waterloo. Napoléon arriva à Paris le 20 juin, en même temps que la nouvelle du désastre. Le 22 juin la majorité de la chambre fut disposée à adopter la résolution de demander à Napoléon d'abdiquer le pouvoir, et, en cas de refus, de prononcer la déchéance. La nouvelle en fut portée à l'empereur, qui aimait mieux user lui-même de l'initiative que de la laisser prendre aux chambres. Le 3 juillet, il fut décidé que Paris serait livré à l'armée anglaise et à l'armée prussienne. Le 5, la chambre des représentants, prévoyant que les troupes étrangères pourraient exécuter ou faire exécuter sa dissolution, fit une déclaration de principes, proclama tous ceux qui doivent servir de règle au gouvernement d'un peuple libre, et protesta d'avance contre la violence de l'usurpation.

Le 8 juillet, Louis XVIII fit son entrée dans Paris, à trois heures après-midi. L'armée de ligne tout entière avait été renvoyée au delà de la Loire; la garde nationale ne s'était point rassemblée; la douleur de voir Paris occupé par les soldats anglais et prussiens, et la crainte des dangers au milieu desquels on se voyait placé, tenait les habitants de la capitale enfermés dans leurs maisons.

Nous avons indiqué précédemment les importants travaux commencés ou entièrement exécutés sous l'empire. Sous le règne de Louis XVIII, les canaux de l'Ourcq, St-Denis, St-Martin, furent achevés; la ville de Paris y a dépensé plus de 14 millions; leurs eaux assainissent les quartiers du nord. La construction de l'entrepôt général des vins, dont les frais s'élèveront à 21 millions, s'est continuée ainsi que le grenier de réserve; un nouveau grenier a été construit pour servir à l'entrepôt des sels; une halle de déchargement pour la visite des marchandises sujettes au paiement des octrois; les marchés St-Martin, St-Germain, des Blancs-Manteaux, des Carmes ont été terminés; 5 millions ont été dépensés pour subvenir aux frais des hôpitaux, des hospices; de nouveaux bâtiments ont augmenté les collèges de Henri IV et de St-Louis; on acquit le collège Ste-Barbe; les anciennes prisons furent améliorées, et on en construisit de nouvelles; l'embellissement de la voie publique, son éclairage, sa propreté, son entretien, ont chaque année employé des fonds considérables.

Sous le règne bigot de Charles X, la sollicitude de l'administration s'est portée spécialement sur les édifices sacrés qu'elle a décorés de tableaux, de statues; la vieille basilique de St-Germain des Prés a été préservée par d'immenses travaux d'une ruine imminente; l'église de St-Pierre s'est élevée pour le quartier du Gros-Caillou; de nouvelles basiliques ont remplacé les vieux bâtiments des paroisses de Bonne-Nouvelle, du St-Sacrement, de Notre-Dame de Lorette; l'église nouvelle de St-Vincent de Paule a été commencée. On éleva la statue de Louis XIII sur la place Royale, et celle de Louis XIV sur la place des Victoires, et l'on orna le pont de la Concorde de statues des plus illustres guerriers que l'ancienne France a produits, et de ses ministres les plus habiles. Les ponts d'Arcole, de l'Archevêché et d'Antin, furent construits de 1827 à 1830. — Sur l'espace compris dans les Champs-Elysées, entre le Cours-la-Reine et l'Allée des Veuves, on traça quatre rues aboutissant à une place publique décorée d'une fontaine, et on éleva quelques maisons à la réunion desquelles on imposa le nom de ville ou de quartier de François 1^{er}: une maison qui porte son nom y fut transportée; les noms des artistes les plus fameux de son règne furent donnés à ses rues. — Sur l'emplace-

ment de l'ancien jardin de Beaujon, à droite de l'avenue de Neuilly, s'éleva le quartier de la Nouvelle-Athènes, d'où l'on jouit de points de vue magnifiques.

Depuis la révolution de juillet, d'importants travaux d'assainissement ont été entrepris et exécutés; les quais Pelletier, de la Mégisserie et de l'École, naguère trop étroits pour la foule qui se presse incessamment vers le centre de la capitale, deviennent les plus beaux de Paris; le quai du Port au blé a été achevé. Un nouveau pont suspendu réunit Bercy à la Gare: un autre pont réunit les deux rives de la Seine vis-à-vis le Port au blé, en s'appuyant sur l'extrémité occidentale de l'île St-Louis; un pont de nouvelle construction est jeté entre le pont des Arts et le pont Royal. Un autre pont suspendu a été construit pour joindre le quartier des Champs-Elysées au Gros-Caillou. L'église de la Madeleine a été terminée ainsi que l'église St-Vincent de Paule. L'hôtel du quai d'Orsay s'est élevé avec une rapidité remarquable. L'arc de triomphe de l'Etoile a été achevé. D'importants travaux, ont été exécutés au jardin des plantes; la galerie de minéralogie a été construite en entier; de nouvelles serres d'une construction élégante et légère ont été achevées et ont reçu les plantes destinées à y être enfermées. Les travaux du palais des Beaux-Arts ont été achevés. Le bâtiment de l'établissement des Sourds-Muets a été restauré; de nouveaux amphithéâtres ont été construits au collège de France, où ont été exécutés en outre de grands travaux. D'importantes constructions ont été entreprises pour compléter certaines parties accessoires du Panthéon. Le monument de Juillet a été achevé; la statue de Napoléon a été replacée sur la colonne de la place Vendôme; un magnifique tombeau se construit dans l'église des Invalides, où ont été déposés les restes du plus grand capitaine des temps modernes, qu'un des fils du roi est allé chercher à Ste-Hélène. L'hôtel de ville a été achevé. La place de la Concorde, où s'élève un magnifique obélisque égyptien, a été embellie et décorée de fontaines. La place Louvois a été décorée d'une superbe fontaine, élevée sur l'emplacement d'un monument destiné à perpétuer le souvenir de l'assassinat du duc de Berry. Une autre fontaine magnifique se construit sur la place St-Sulpice. Une statue a été érigée à l'immortel auteur du Tartuffe, à l'intersection des rues Fontaine de Molière et de Richelieu. La cour du Louvre a été décorée d'une statue équestre en bronze du duc d'Orléans. Sur l'emplacement de l'archevêché s'élève une jolie fontaine de style gothique. La barrière du Trône a été achevée et décorée des statues colossales de saint Louis et de Philippe Auguste. L'établissement des Jeunes-Aveugles a été construit. De magnifiques gares pour les chemins de fer de l'Ouest, d'Orléans, de Lyon, du Nord, de Strasbourg ont été édifiées ou sont en voie de construction. Un puits artésien, qui donne environ trois mètres cubes d'eau par minute, a été foré dans l'enceinte de l'abattoir de Grenelle, et un réservoir destiné à en recevoir les eaux a été élevé près de la place du Panthéon. Non loin de là, on construit en ce moment un bâtiment destiné à l'école normale. Un musée a été formé dans les anciens bâtiments de l'hôtel de Cluny. Enfin la ville de Paris a été entourée de fortifications, protégées par quatorze forts, qui ont nécessité une dépense d'environ 500 millions, etc., etc., etc.

PARIS. De même que la France est le pays du monde le mieux centralisé, de même aussi Paris est la ville capitale par excellence, le lieu de rendez-vous, et, comme on l'a dit, le salon de la France. Comparée aux autres capitales de l'Europe, sa supériorité n'est pas moins incontestable. Il n'est pas une ville que les étrangers préfèrent à Paris; il n'en est pas une qu'ils adoptent plus facilement pour leur seconde patrie. Enfin celui qui n'a pas vu Paris n'a pas voyagé, eût-il parcouru le reste du monde.

Pourquoi cet amour et cette préférence universelle. Paris cependant n'est pas la plus belle ville que l'on connaisse; pour la beauté du paysage ou pour la salubrité du climat elle n'a rien que doivent lui envier Naples, Rome ou Constantinople. Mais à Paris les étrangers rencontrent la France entière, c'est-à-dire le peuple le plus social, le plus généreux, le plus spirituel, celui qui regarde les autres peuples comme des frères, qui les a toujours associés à ses triomphes, et qui sait leur faire avec le plus d'amabilité les honneurs de sa maison et de son pays. Londres est une ville plus opulente, mais elle est égoïste et superbe; elle n'est que la

capitale de l'industrie, tandis que Paris est le foyer des lumières, le cœur de l'Europe, en un mot, la capitale de la civilisation. On n'y vient souvent qu'attiré par les appas des fêtes et des plaisirs; il est rare qu'on n'en sorte pas plus éclairé; et on ne quitte jamais ses habitants sans regrets.

Paris a à peu près la forme d'un ovale dont le grand axe va de l'O.-N.-E. à l'E.-S.-E. Sa plus grande longueur est de 8,400 m., de l'arc de triomphe de la barrière de Neuilly, à l'O.-N.-O., à la barrière de Picpus, à l'E.-S.-E.; sa plus grande largeur est de 6,000 m. de la barrière de la Villette, au N.-N.-E., à celle d'Enfer, au S.-S.-O. La méridienne tirée par l'Observatoire donne 5,505 m. de longueur d'un point de la clôture méridionale à un point de la clôture septentrionale; la perpendiculaire à cette méridienne a, de la barrière de Fontarabie à l'E. à celle de Passy à l'O., une étendue de 7,809 m. Le circuit marqué par un mur élevé en 1787, dans le but d'éviter la fraude des douanes, est d'un peu plus de 24,000 m.; la superficie est de 3,439 hect. 68 ares, ou 34,396,800 m. carrés: de cette superficie environ 800 hect. appartiennent aux rues, quais, places, boulevards, rivières, marchés, avenues, et 700 hect. aux terres consacrées aux labours, à la vigne, au jardinage, aux pépinières et aux jardins d'agrément. Sa superficie renfermée par l'enceinte continue bastionnée est de 267,558,000 m. carrés.

La partie de la vallée de la Seine où se trouve cette capitale est circonscrite par des collines plus ou moins élevées, et constituant deux chaînes. Celle qui est au nord du fleuve présente une forme demi-circulaire, et commence à l'est avec la colline de Bercy près de la droite de la Seine, continue par les hauteurs de Charonne, de Ménilmontant, de Belleville (dont la partie la plus occidentale se nomme butte Chaumont), de la Villette et de Montmartre; s'abaisse de là jusqu'au plateau de Monceau, puis se relève jusqu'à la colline de Chaillot, située près du fleuve; les buttes de Montmartre, de Ménilmontant et de Chaumont, parties les plus élevées de cette rangée, ont de 80 à 90 m. au-dessus du fond de la vallée. La chaîne du sud est moins haute que l'autre: en partant de la rive gauche de la Seine au sud-est, le sol s'exhausse jusqu'à la barrière d'Italie, près de laquelle sont le plateau d'Ivry et la butte des Cailles; un peu plus loin il est profondément sillonné par la petite rivière de Bièvre, qui afflue à la Seine, dans le sud-est de Paris; le terrain s'élève ensuite sensiblement, et forme la montagne Ste-Geneviève, qui est couverte de maisons: cette hauteur se joint vers le S.-S.-O. au plateau de Mont-Souris, à l'ouest duquel le sol s'abaisse doucement jusqu'au Petit-Montrouge, pour s'exhausser ensuite près des barrières du Mont-Parnasse et du Maine; de là, il éprouve une déclivité peu sensible jusqu'à Vaugirard, où il s'unit à la vaste plaine de Grenelle, qui sépare cette ville de la Seine. Au delà et à 4 et 8 k. de cette chaîne, il en est une autre plus élevée qui se compose principalement des hauteurs de Villejuif, de Rungis, de l'Hay, de Bagneux, de Meudon, de St-Cloud et du mont Valérien ou montagne du Calvaire, la plus haute des éminences qui environnent Paris. Quelques-unes de ces élévations permettent d'embrasser d'un coup d'œil le magnifique ensemble de la capitale: c'est principalement de la butte Montmartre, de celles de Chaumont et de Ménilmontant que le tableau de cette immense cité se déploie facilement devant l'observateur. Le terrain que couvre la ville a été longtemps plus inégal qu'aujourd'hui, à cause des amas d'immondices et de gravois formés sur différents points, sous les noms de buttes, voiries, monceaux et mottes, et qui la plupart offrent l'image de petites montagnes: dans la partie septentrionale on signalait le monceau St-Gervais, la butte de Bonne-Nouvelle ou de Villeneuve de Gravois, la butte St-Roch, etc.; on les a successivement aplanis. Une vaste superficie de la ville, vers le sud, repose sur le vide d'immenses carrières, dont une grande partie, nommée catacombes, renferme des ossuaires composés des ossements de plusieurs cimetières.

La Seine divise Paris en deux parties: l'une, septentrionale, la plus considérable, et l'autre, méridionale; elle entre dans la ville par l'E.-S.-E., décrit dans son sein une légère courbe, dont la convexité est tournée au nord, et en sort à l'ouest, après avoir parcouru depuis la barrière de la Rapée jusqu'à celle de Passy, une longueur de 8,000 m.; elle forme dans cet espace deux îles: la première, depuis que l'île Louviers, qui servait de chantier de bois à brûler a été réunie au quai, est l'île

St-Louis, formée de la réunion de deux petites îles, celle de Notre-Dame, à l'ouest, et celle aux Vaches, à l'est; et l'île du Palais ou de la Cité, la plus grande des deux.

Avant 1789, Paris était divisé en CITÉ, VILLE et UNIVERSITÉ, et subdivisé en 20 quartiers:

- | | |
|----------------------------------|------------------------------------|
| 1. Quartier de la Cité. | 11. — de la Grève. |
| 2. — St-Jacques de la Boucherie. | 12. — St-Paul. |
| 3. — Ste-Opportune. | 13. — Ste-Avoie ou de la Verrière. |
| 4. — du Louvre. | 14. — du Temple ou du Marais. |
| 5. — du Palais-Royal. | 15. — St-Antoine. |
| 6. — Montmartre. | 16. — de la place Maubert. |
| 7. — St-Eustache. | 17. — St-Benoît. |
| 8. — des Halles. | 18. — St-André. |
| 9. — St-Denis. | 19. — du Luxembourg. |
| 10. — St-Martin. | 20. — St-Germain des Prés. |

Lors de la convocation des états généraux en 1789, une ordonnance de Necker divisa Paris en 60 districts pour l'élection des députés du tiers état ou des communes. L'ancienne administration municipale, s'étant trouvée impuissante pour réprimer les troubles occasionnés par les premiers événements de la révolution, abdiqua le 12 juillet 1789 l'autorité qu'elle ne pouvait plus exercer, et laissa agir le peuple. Le même jour, les électeurs se réunirent spontanément à l'hôtel de ville, se saisirent de l'autorité, et nommèrent, pour remplacer provisoirement l'ancienne municipalité, un comité permanent composé en grande partie de députés choisis parmi eux.

A cette époque, la garde nationale fut composée de soixante bataillons, qui portaient le nom de chacun des soixante districts, dont voici les noms:

- | | |
|--------------------------------|--|
| 1. St-Jacques du Haut-Pas. | 32. Bonne-Nouvelle. |
| 2. St-Victor. | 33. St-Leu. |
| 3. St-André des Arts. | 34. St-Lazare. |
| 4. St-Marcel. | 35. Ste-Opportune. |
| 5. St-Louis en l'île. | 36. St-Jacques la Boucherie. |
| 6. Val-de-Grâce. | 37. Les Petits-Pères. |
| 7. St-Etienne du Mont. | 38. St-Eustache. |
| 8. La Sorbonne. | 39. St-Magloire. |
| 9. St-Nicolas du Chardonnet. | 40. St-Joseph. |
| 10. Les Mathurins. | 41. Ste-Marguerite. |
| 11. Les Prémontrés. | 42. Les Minimes. |
| 12. Les Barnabites. | 43. Le Petit-St-Antoine. |
| 13. Les Cordeliers. | 44. St-Gervais. |
| 14. Notre-Dame. | 45. St-Jean en Grève. |
| 15. St-Séverin. | 46. St-Louis la Culture. |
| 16. Les Petits-Augustins. | 47. Les Blancs-Manteaux. |
| 17. L'Abbaye St-Germain. | 48. Trainel. |
| 18. Les Jacobins St-Dominique. | 49. Les Capucins du Marais. |
| 19. Les Théatins. | 50. Les Enfants-Trouvés. |
| 20. Les Carmes déchaussés. | 51. L'Oratoire. |
| 21. Les Récollets. | 52. Les Feuillants. |
| 22. St-Nicolas des Champs. | 53. Les Filles-St-Thomas. |
| 23. Ste-Elisabeth. | 54. St-Philippe du Roule. |
| 24. St-Méry. | 55. St-Germain l'Auxerrois. |
| 25. Les Carmélites. | 56. Les Jacobins St-Honoré. |
| 26. Les Filles-Dieu. | 57. St-Honoré. |
| 27. St-Martin des Champs. | 58. Les Capucins de la Chaussée-d'Antin. |
| 28. Les Enfants rouges. | 59. Les Capucins de la rue St-Honoré. |
| 29. St-Laurent. | 60. St-Roch. |
| 30. Les Pères de Nazareth. | |
| 31. St-Jacques l'Hôpital. | |

Cette organisation subsista jusqu'au 21 mai 1790, époque où un décret de l'assemblée constituante substitua aux soixante districts quarante-huit sections, qui reçurent chacune un nom de localité, dont quelques-uns furent changés pendant la république en des noms analogues aux circonstances, que nous reproduirons en décrivant chaque quartier. — En

L'an IV, Paris fut divisé en douze arrondissements ou municipalités, et en quarante-huit quartiers, dont l'administration fut confiée au département de la Seine, composé de sept administrateurs. La loi de pluviôse an VIII substitua à ces administrateurs douze maires et deux préfets, l'un chargé de l'administration du département et l'autre de la police.

Paris est encore aujourd'hui divisé en douze arrondissements et en quarante-huit quartiers, comprenant, savoir :

- | | |
|----------------------------------|--|
| 1 ^{er} ARRONDISSEMENT. | N° 1. Quartier du Roule. |
| | N° 2. Quartier des Champs-Élysées. |
| | N° 3. Quartier de la place Vendôme. |
| | N° 4. Quartier des Tuileries. |
| 2 ^{er} ARRONDISSEMENT. | N° 5. Quartier de la Chaussée-d'Antin. |
| | N° 6. Quartier du Palais-Royal. |
| | N° 7. Quartier Feydeau. |
| | N° 8. Quartier du Faubourg Montmartre. |
| 3 ^{er} ARRONDISSEMENT. | N° 9. Quartier du Faubourg Poissonnière. |
| | N° 10. Quartier Montmartre. |
| | N° 11. Quartier St-Eustache. |
| | N° 12. Quartier du Mail. |
| 4 ^{er} ARRONDISSEMENT. | N° 13. Quartier St-Honoré. |
| | N° 14. Quartier du Louvre. |
| | N° 15. Quartier des Marchés. |
| | N° 16. Quartier de la Banque de France. |
| 5 ^{er} ARRONDISSEMENT. | N° 17. Quartier du Faubourg St-Denis. |
| | N° 18. Quartier de la Porte St-Martin. |
| | N° 19. Quartier de Bonne-Nouvelle. |
| | N° 20. Quartier Montorgueil. |
| 6 ^{er} ARRONDISSEMENT. | N° 21. Quartier de la Porte St-Denis. |
| | N° 22. Quartier de St-Martin des Champs. |
| | N° 23. Quartier des Lombards. |
| | N° 24. Quartier du Temple. |
| 7 ^{er} ARRONDISSEMENT. | N° 25. Quartier Ste-Avoie. |
| | N° 26. Quartier du Mont-de-Piété. |
| | N° 27. Quartier du Marché St-Jean. |
| | N° 28. Quartier des Arcis. |
| 8 ^{er} ARRONDISSEMENT. | N° 29. Quartier du Marais. |
| | N° 30. Quartier de Popincourt. |
| | N° 31. Quartier du Faubourg St-Antoine. |
| | N° 32. Quartier des Quinze-Vingts. |
| 9 ^{er} ARRONDISSEMENT. | N° 33. Quartier de l'Île St-Louis. |
| | N° 34. Quartier de l'Hôtel de ville. |
| | N° 35. Quartier de la Cité. |
| | N° 36. Quartier de l'Arsenal. |
| 10 ^{er} ARRONDISSEMENT. | N° 37. Quartier de la Monnaie. |
| | N° 38. Quartier St-Thomas d'Aquin. |
| | N° 39. Quartier des Invalides. |
| | N° 40. Quartier du Faubourg St-Germain. |
| 11 ^{er} ARRONDISSEMENT. | N° 41. Quartier du Luxembourg. |
| | N° 42. Quartier de l'École de médecine. |
| | N° 43. Quartier de la Sorbonne. |
| | N° 44. Quartier du Palais de justice. |
| 12 ^{er} ARRONDISSEMENT. | N° 45. Quartier St-Jacques. |
| | N° 46. Quartier St-Marcel. |
| | N° 47. Quartier du Jardin du roi. |
| | N° 48. Quartier de l'Observatoire. |

PREMIER ARRONDISSEMENT.

Les limites de cet arrondissement sont, en partant de la barrière de Passy : les murs de Paris jusqu'à la barrière de Clichy, et en continuant à droite la rue de Clichy n° impairs, la rue de la Chaussée-d'Antin n° impairs, la rue Louis-le-Grand n° impairs, la rue Neuves-Petits-Champs n° pairs, la place Vendôme n° impairs, la rue St-Honoré n° pairs, la partie méridionale de la place du Palais-Royal, la rue du Musée n° impairs, la place du Musée jusqu'au guichet le plus voisin de cet établissement, la rive droite de la Seine, à droite, jusqu'à la barrière de Passy.

N° 1. QUARTIER DU ROULE.

Ci-devant section des Champs-Élysées.

Les limites de ce quartier sont, à partir de la barrière du Roule : le mur d'enceinte à droite jusqu'à la barrière de Clichy, la rue de Clichy n° impairs, la rue de la Madeleine n° pairs, la rue de l'Arcade n° impairs, la rue du Faubourg du Roule n° pairs. — Superficie : 1,890,000 m. carrés, équivalant à 0^m,057 de la superficie totale de Paris.

On remarque principalement dans ce quartier :

L'église St-Philippe du Roule, située rue du Faubourg du Roule, n° 8 et 10. Cette église a été bâtie sur l'emplacement d'une chapelle qui dépendait autrefois de la maladrerie du Roule, et qui fut érigée en paroisse le 1^{er} mai 1699, sous l'invocation de saint Jacques et de saint Philippe. L'accroissement de la population de ce quartier et le peu d'étendue de cette chapelle firent sentir la nécessité de construire un plus vaste édifice. Cette construction fut décidée par arrêt du conseil du roi de 1769, et l'architecte Chalgrin fut chargé de fournir les plans et dessins de l'édifice, qui fut commencé en 1769 et achevé en 1784. — Le plan de cette église est simple et beau. Sur un perron de sept marches s'élèvent quatre colonnes doriques de forte dimension, formant avant-corps et supportant un entablement et un fronton orné de bas-reliefs représentant la Religion et ses attributs, sculptés par Duret. Au fond de l'avant-corps est la porte principale, et aux deux côtés de la colonnade deux portes moins grandes. L'intérieur est d'une noble simplicité. deux péristyles ioniques de six colonnes chacun séparent la nef des bas côtés, à l'extrémité desquels sont deux chapelles, l'une dédiée à la Vierge et l'autre à saint Philippe. La voûte n'est construite qu'en charpente ; mais cette construction économique est exécutée avec tant d'art et de soin qu'elle fait illusion. On exécute en ce moment d'importantes constructions pour l'agrandissement de cette église.

Le monument de Louis XVI. Au n° 48 de la rue d'Anjou-St-Honoré était le cimetière de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, qui s'étendait jusqu'à la rue de l'Arcade. C'est dans ce cimetière que furent inhumées les victimes étouffées dans la nuit du 30 au 31 mai 1770, après le feu d'artifice tiré sur la place Louis XV à l'occasion des fêtes célébrées à Paris pour le mariage de Louis XVI, alors dauphin, et de Marie-Antoinette. Vingt-deux ans plus tard ce cimetière reçut les dépouilles mortelles des nombreuses victimes de la journée du 10 août 1792. Le 21 janvier 1793, les restes de Louis XVI, enfermés dans une manette d'osier, y furent conduits dans une charrette et placés entre deux lits de chaux vive. Le 16 octobre de la même année, les restes mortels de Marie-Antoinette furent réunis à ceux de son époux dans ce même cimetière, qui reçut aussi les corps de la plupart des nombreuses victimes du tribunal révolutionnaire. En 1815, Louis XVIII fit faire des recherches pour retrouver ce qui restait des dépouilles mortelles du roi son frère et de la reine ; mais on ne put retrouver que quelques parcelles de leurs restes consumés par la chaux vive. Ces débris furent solennellement transportés à St-Denis, et, pour perpétuer le souvenir des journées des 21 janvier et 16 octobre, une chapelle expiatoire fut érigée sur le lieu même où les restes des victimes avaient été déposés.

Le monument de Louis XVI, construit par les architectes Percier et Fontaine, est situé au bout d'une avenue de cyprès formant une espèce de cour, où l'on entre par trois issues donnant rue d'Anjou, rue de la Madeleine et rue de l'Arcade. Des deux côtés règnent deux sortes de galeries, représentant deux suites de tombeaux, où l'on parvient par un portique qui forme l'entrée d'une chapelle en forme de croix, éclairée par le haut, dont les trois branches sont terminées par des hémicycles. Dans l'hémicycle du milieu est placé un autel en marbre blanc, ayant pour tout ornement un christ en cuivre doré et six flambeaux. — Dans l'hémicycle de droite est un groupe en marbre blanc, par Bozio, représentant l'apothéose de Louis XVI, dont le testament est gravé en lettres d'or sur un socle en marbre noir. — Dans l'hémicycle de gauche est un autre groupe en marbre blanc, représentant Marie-Antoinette et la Religion, sous l'emblème d'une femme voilée tenant une croix. Sur le